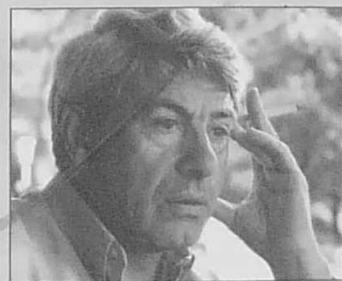


LE PEUPLE BRETON

POBL
VREIZH

1967 - 1976 - 1977 - 1978 - 1979 - 1999
COMBIEN DE MARÉES NOIRES
DEVRONS-NOUS ENCORE SUPPORTER ?



**ROGER
GICQUEL
INVITÉ
DU PB**

**DANS CE
NUMÉRO
50 PLACES DE
CONCERT A
GAGNER**

L'invité du Peuple Breton

Le cri manquant

Erika, plus d'un mois et demi déjà... J'écoute Souchon : "Pardon la terre, pardon la faune, pardon la flore...". La presse tous les jours, la télé... Défilé des ministres, le Premier en tête, après un temps d'attente remarqué et quelques bourdes, une vraie catastrophe écologique couvrant médiatiquement les propos de Mme Voynet... Le Président prend une tranche de pâté Total pour se rendre compte de sa consistance (attention au cancer du doigt !). Des

cires jaunes, blancs, bleus, maculés. Des pelles, des fourches, beaucoup de fatigue, de sentiment d'impuissance. Ça s'en va et ça revient comme dans une chanson populaire qui reste à écrire. Félicitations du jury : il y a de quoi ! Des tonneaux de mélasse dont on ne sait que faire. Des tracto-pelles. De l'argent, donné ou promis: Total (merci beaucoup!), de grands entrepreneurs, les collectivités territoriales

– elles font ce qu'elles peuvent –, des maires désargentés dont certains se demandent si on ne va pas ensuite leur tomber dessus pour avoir acheté trop de pelles ou fourni tant de repas aux bénévoles. Une énorme volonté chez ces gens-là pour "sauver la saison". Dans leur regard exténué une sorte d'absence pourtant, un stress qu'ils paieront de leur personne: trop, c'est trop ! D'ici le mois de mai, tout sera nettoyé, s'engagent-ils. Les touristes viendront, c'est certain, on compte sur leur fidélité. D'ici là, les huîtres, on les mangera... Pardon les ostréiculteurs.

J'irais bien au Croisic ou à Lorient mettre les mains dans le cambouis ; c'est déconseillé, c'est une affaire de pros, nous dit-on, ou encore "n'allez pas faire pire que le mal" en démaçoutant n'importe comment. Torcher la merde, c'est dur, c'est long,

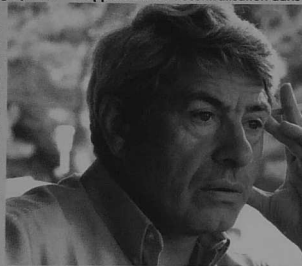
on y arrive. Sauver quelques oiseaux aussi, vite un chèque à la LPO. Mais qui va ressusciter les dizaines de milliers d'autres ? Pardon guillemots, pardon grèbes... A l'horizon passe un vieux raïot rouillé... Bien trop complaisants, l'Atlantique, la Mer d'Iroise, la Manche. Le maire RPR du Croisic, en Loire-Atlantique, Bretagne historique, constate un manque évident de politique maritime et prône bravement un supplément de décentralisation dans

Marine marchande française. Des équipages de marins compétents se sont mis à rêver pour rien. Ce jour de fin janvier, M. Chirac a d'autres soucis. Le voici devant les magistrats de Rennes. Applaudissements... Pas de naufrage en vue pour l'amélioration de la justice. La grande politique reprend le dessus. Le Président s'est lavé les mains. Cela se passe dans l'ancien Parlement de Bretagne reconstruit...

Tiens, c'est vrai ça : où est le véritable parlement de Bretagne qui, dans le concert des régions européennes adultes et dans l'espace d'une démocratie moderne, poserait à Paris, à Bruxelles et à la mondialisation la question et les solutions de sa spécificité : deux mille kilomètres de côtes, première région maritime française ? Torcher la merde ? Bien sûr. Accepter que depuis trente ans et une dizaine de marées - noires -

on nous chie dessus pétrole ou détonateurs (à quand une cargaison de déchets nucléaires ?), c'est plus qu'insupportable. Depuis ce funeste 12 décembre, je tends l'oreille pour ne pas manquer le cri de colère des chefs politiques bretons. Déficit d'émotion ? Je n'entends que des murmures. Surtout ne pas effrayer le touriste en puissance. "La Bretagne est un nain politique" a dit quelqu'un. C'est vrai. Elle est encore à se courber devant le pouvoir central en visite, venu constater les dégâts. Une expertise avec franchise ? Certes, le rail d'Ouessant établi après l'Amoco a dû limiter la casse. Mais c'est un train d'exigences de sécurité en mer que réclame l'opinion de toutes ses forces et sans attendre le prochain grand deuil de la nature, honteux, désespérant.

Roger Gicquel



Souscription

Est-ce que le cru de la souscription de l'an 2000 nous réservera une aussi bonne surprise que celle de l'an passé ? La question se pose réellement, d'autant plus que le prix de notre abonnement ayant augmenté, on peut penser que plusieurs lecteurs fidèles ne pourront pas faire plus que se ré-abonner. Mais on peut aussi espérer que la fidélité de certains voudra compenser cela et nous permettre de poursuivre le redressement en cours du P.B. Alors, attendons, sereinement et merci d'avance à tous.

Marie Guégan, Lorient, 40 F ; Pierre Talarmin, Brest, 20 F ; Raymond Quiroux, Plougastel Desulais, 40 F ; Jean-Yves Hémon, Rauzan, 20 F ; Roger Lesquelen, Larmor Baden, 50 F ; Jean-Michel Derrien, Dargy, 140 F ; Frédérique Médélec, Brest, 20 F ; Guy Le Scoul, Larmor Plage, 80 F ; Jean-Jacques Monnier, Lannion, 90 F ; Jacques Lucas, Ploemeur, 90 F ; Michel La Cavorzin, Paris, 20 F ; René Boulzennec, Saint-Herblain, 40 F ; Véronique Hamy, Douai, 40 F ; Jean-Louis Bars, Sizun, 40 F ; Bruno Jouan, Sarzeau, 40 F ; J.-François Poinel, Versailles, 40 F ; Yann Talbot, Roostren, 40 F ; Patrice Garnier, Brouzelles, 20 F ; Antoinette Landrot, Saint-Cloud, 70 F ; Jocelyne Guillo, Dijon, 40 F ; Adolphe Le Bars, Grébois, 40 F ; Didier Langévin, Quimper, 40 F ; Daniel Le Guen, Grébois, 40 F ; Bernard Guélin, Pormichet, 40 F ; Gérard Fontaine, Liffré, 20 F ; J.-René La Quéau, Plouézoch, 40 F ; J.-Michel Le Cozannet, Kerfot, 40 F ; Eric Simon, Saint-Cloud, 90 F ; Lionel Henri, Rennes, 40 F ; Manuel Vaquero, Poitiers, 20 F ; Omar Bendelfou, Roazhon, 50 F ; Christian Le Bern, Tregueux, 40 F ; J.-Louis Morel, Tour-en-Bessin, 20 F ; Marcel Couédel, Loudéac, 40 F ; Bernaz Donnard, Plannour, 40 F ; Georges Le Boulir, Pleskop, 20 F ; Dominique Choclay, Treflenez, 40 F ; Dominique Simon, Tregueux, 20 F ; J.-Dominique Robin, Louaneg, 90 F ; Annick Boutouiller, Pleslin-les-Grèves, 40 F ; J.-Louis Morel, Tour-en-Bessin, 100 F ; Michel Le Chartier, Pléhin, 40 F ; Gwaladius Busson, Vains, 70 F ; Eric Jégou, Blic, 40 F ; Lukian Raoul, Pordic, 40 F ; Bernard Le Moen, La Feuillée, 40 F ; Claude Cabon, Plouzane, 20 F ; J.-Marc Ouéré, Paris, 40 F ; Jean Bivert, La Varenne Saint-Hilaire, 40 F ; Didier Collin, Marthe Fanchaud, 40 F ; Pierre-Yves Moal, Loomélan, 140 F ; Perig Giegam, Saint-Laurent, 40 F ; Jean Le Naour, Aubry, 40 F ; Philippe Ars, Nantes, 40 F ; Guy Kerhannan, Brest, 40 F ; Nédélec Diquelou, Ploermech, 40 F ; Philippe et Miry Niel Durez, Sant Brieg, 20 F ; Dominique Guilho, Saint-Laurent, 90 F ; Yves Houmiant, Plouvez-du-Faou, 40 F ; Le Villors Bileven, Bieux, 40 F. Total mois : 2.790 F - Total année 2000 : 2.790 F.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47
Responsable de la publication :
Joël Guégan
Responsable de la rédaction :
Ronan Leprohon
Rubriques culturelles :
Jean-Jacques Monnier
Responsable de la diffusion :
Jean-Yves Drielt
Abonnements, administration :
9 rue Pinot Ducloux, 22000 St-Brieuc.
Tél-fax 02.96.61.54.11
Publicité : au journal
Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne
Composition, Impression :
IMPRAM, Lannion
CPAP : 66132
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2000

Sommaire

Février
Chwevrer
2000

Ce mois-ci, il nous aurait fallu le double de pages pour accueillir toutes les collaborations qui ont afflué à l'occasion de cette scandaleuse énième marée noire qui souille notre pays. Nous avons dû nous limiter, mais avec nos dessinateurs, de Coriou à Nono en passant pas Vérot, nous sommes fiers de publier l'opinion de spécialistes (juristes, p. 7 et 8 ; entrepreneurs, p. 9 et 10 ; économiste, p. 13) et de donner aussi l'opinion de l'UDB (p. 2) et du directeur de ce journal (p. 11).

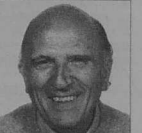
En pages 4 et 5, c'est Jean-Do Robin, connu pour son engagement total pour la cause du breton vivant, que nous invitons à s'exprimer sur une actualité que je présente aussi en page 3. Pendant plusieurs mois, le P.B. va apporter aux débats en cours son honnêteté et sa compétence reconnues.

Comme toujours, œuvrer pour la Bretagne, nous ne met pas des œillères et ce mois-ci, c'est la terrible guerre civile du Congo-Brazzaville – où le rôle de la France n'est pas très clair – que nous nous attachons à comprendre et à présenter (p. 20 et 21).

L'actualité, même si elle est sévère, n'est pas triste cependant, avec la fécondité des créateurs bretons et celtiques que reflètent nos chroniques de disques (p. 31 et 32), tout comme l'interview de Lunny (p. 22 et 23). Et puis ce numéro du P.B., c'est – pour 50 de nos lecteurs – la possibilité de gagner des places gratuites de concert (p. 30).

Alors, bonne lecture à tous.

Ronan Leprohon



Le crédit-photo de couverture : Roger Gicquel ; D.R. Marée noire : Yves Coriou.



Pour que l'Erika soit le dernier navire-poubelle à souiller les côtes bretonnes

- l'Union démocratique bretonne réclame**
- une législation maritime européenne draconienne
 - une administration maritime bretonne

Avec l'Erika la Bretagne subit sa septième marée noire depuis le naufrage du Torrey Canyon en Manche en 1967. Aucune autre région au monde n'a payé un tel tribut au transport par mer de produits polluants ou dangereux. Et le fait que 70 % du trafic maritime nord européen longe les côtes bretonnes ne saurait constituer une explication acceptable. Il n'y a pas de fatalité, en l'an 2000 pas plus qu'en 1967, car les marées noires ne sont pas des catastrophes naturelles mais des catastrophes industrielles causées à la fois par la recherche du profit maximum et le laxisme politique.

Un constat de double carence

Pour l'Union démocratique bretonne, les malheurs maritimes de la Bretagne ont deux causes majeures qui sont les suivantes :

1 - la réglementation maritime dépend d'un organisme international, simple annexe des Nations Unies, l'Organisation maritime internationale (OMI), qui est placée sous le contrôle des Etats qui fournissent les pavillons de complaisance, lesquels ont pour objet de réduire les contraintes fiscales, sociales et parfois techniques d'armateurs sans scrupule et par ricochet les frais de transport des affrèteurs. Quel sens de la morale peut-on attendre de compagnies pétrolières qui maintiennent au pouvoir bien des dictatures en Afrique et en Asie, à l'instar de la société française Totalfina en Birmanie ?

2 - les moyens humains et techniques de la sécurité maritime dépendent d'une autorité politique, l'Etat français, qui n'a pour la mer qu'un intérêt militaire et touristique. Où est le ministre de la Mer ? Il n'y en a pas ! Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication de l'inexistence, vingt-deux ans après la catastrophe de l'Amoco Cadiz, de tout dispositif de barrage contre les hydrocarbures qui soit efficace sur les côtes bretonnes. Les professionnels de la mer de la na d'Etel, de Penfer, du port de La Turballe et de la baie de Bourgneuf ont pu le consta-

ter *de visu*. Une fois de plus, une fois de trop, ce fut le règne de l'improvisation.

Pour une politique de prévention de nouvelles catastrophes qui soit vraiment efficace, il faut agir tant au niveau de la réglementation que des moyens de vérification de sa stricte application. Comme d'ailleurs, l'UDB considère qu'il faut changer les règles du jeu mais, à la différence de beaucoup, elle considère qu'il faut aussi changer les acteurs du jeu.

Deux orientations majeures pour assainir le commerce maritime mondial et préserver le littoral breton

Changer les règles mais aussi les acteurs du jeu signifie :

1 - adopter au niveau de l'Union européenne une législation maritime unique dans tous ses aspects techniques, commerciaux, sociaux et environnementaux, sans dérogation aucune, qui interdise les pratiques à risques des pavillons de complaisance (mais aussi de certains pavillons nationaux) dans les ports et les eaux des 15 Etats membres et des 13 Etats candidats à l'adhésion (dont Malte et Chypre).

Pourquoi interdire les pratiques à risques des pavillons de complaisance ou reconnus comme dangereux en Europe plutôt qu'une interdiction pure et simple de ces pavillons ? Parce qu'une interdiction *de jure* de ces pavillons est évidemment impossible sans l'aval de l'Organisation maritime internationale (OMI). Or l'influence des Etats au sein de l'OMI est proportionnelle au tonnage des navires immatriculés. Donc les pavillons de complaisance y ont un poids prépondérant, tandis que la France, reléguée au 28^e rang mondial y est marginalisée. Autant dire que l'OMI dans un contexte de dérégulation mondiale n'est pas prête à garantir la protection du littoral breton.

En outre, la France, loin de lutter contre le phénomène de dérégulation du commerce maritime qui a conduit à une dégradation des conditions de sécurité et des conditions de travail et de rémunération des équipages, a choisi de l'accompagner en créant les pavillons des Kerguelen et de Wallis-et-Futuna que l'International Transport Worker's Federation a classés parmi les pavillons de complaisance.

En revanche, l'Europe est la première région du monde pour le commerce maritime. Si les autres régions du monde veulent continuer à commercer avec l'Union européenne, première puissance commerciale, elles devront tenir compte des nouvelles normes qui s'appliqueront dans les eaux européennes. Toute réglementation européenne s'imposera donc au reste du monde. Si une réelle volonté politique existe en Europe des navires tels que l'Erika ne quitteront plus le port de Dunkerque pour venir se briser net au large de Penmarc'h.

2 - pour veiller à une stricte application de la réglementation européenne, créer des corps de garde-côtes et de contrôleurs maritimes directement administrés par les régions maritimes concernées. Une administration maritime gérée depuis Bruxelles serait forcément hypercentralisée et, de ce fait, lourde à manier. Seule entorse à ce principe par souci d'efficacité : un organisme public européen de classification des navires de commerce. Quant à l'Etat français, il fait depuis tant d'années la démonstration de son incompétence maritime et de son désintérêt pour la mer en dehors des aspects militaires et touristiques, que la Bretagne se doit de prendre en charge la protection de son littoral et des activités humaines qui en dépendent. Qui mieux que les populations des régions maritimes pourra garantir que les conditions humaines et techniques d'une administration maritime efficace seront réunies ?

UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

Politique



Mesdames, Messieurs,

Vous faites régner en ce moment une atmosphère fétide sur la culture bretonne. Dénonciations, procès en règle de gens déjà jugés par l'histoire (et, accessoirement, par des tribunaux). Au nom de quoi, vous permettez-vous de rouvrir ces procès ? Avec une partialité écoeuvrante, en oubliant d'accuser la puissance dominante, la culture dominante, le drapeau dominant pour réserver vos coups aux faibles, à la culture menacée, à la langue en péril, au drapeau de la minorité...

Votre obsession qui va du mensonge (nous en parlerons) à l'omission partielle, qui traque les hommes derrière les créateurs, derrière les œuvres incontestables, me fait irrésistiblement penser au maccarthysme qui fut la honte de l'Amérique voici quelques décennies. Car, enfin, ça veut dire quoi de protester auprès du Musée de Bretagne contre l'exposition de dessins et de gravures d'un artiste, en raison du passé de cet artiste ? Avez-vous les mêmes exigences vis-à-vis de Danielle Darieux ou de Jean Cocteau ? Je ne vous ai pas beaucoup entendu là-dessus !

Maccarthysme aussi quand des écrivains (ou prétendus tels) entendent dénoncer des confrères ou des maisons d'édition par jalousie, par aigreur, par calcul, je ne sais...

Lettre aux maccarthystes du national-souverainisme

Mais ce que je sais, c'est que tout cela sent fort mauvais en ces temps de marée noire... Que faut-il faire ? nous sommes-nous demandés au "Peuple Breton". Ignorer la polémique et l'insulte, même la plus basse ? Mais à mentir, il reste toujours quelque chose, n'est-ce pas ? Répliquer moi à moi ? Mais notre "Peuple Breton" n'a pas à rougir (depuis 1964) de la clarté de ses engagements et ce serait faire votre jeu que de nous croire attaqués quand vous dénoncez des turpitudes de l'histoire que nous fîmes les premiers, il y a plus de 35 ans, à refuser. Sauf que, nous, en ces temps de décolonisation, nous ne réservons pas nos coups à la seule cause bretonne. Nous n'omettons pas de dénoncer l'impérialisme français et son sanglant cortège d'ignominies coloniales. Là est la nuance !

Aussi, c'est calmement que le P.B. a décidé d'aborder ces débats, sans nous focaliser dans les excès. Il y a 35 ans, nous étions les fondateurs d'une nouvelle revendication bretonne, clairement dans le camp du progrès. Il ne nous déplairait pas, toujours dans la clarté, de participer à la refondation de cette revendication pour le prochain millénaire.

Ronan LEPROHON,
Responsable de la rédaction du "Peuple Breton"

LES PROPHÉTIES APOCALYPTIQUES DES MAGES CHEVENEMENTUS ET MARHICUS

Le Pöher respire... Les prophéties apocalyptiques des mages Chevenementus et Marhicus ne se sont pas réalisées.

Pourtant la menace était claire. Le 5 décembre, le grand prêtre du ministère de l'Intérieur et des Cultes annonçait au peuple qu'à l'occasion du passage à l'an 2000, "de petits groupes mal connus avaient prévu de se regrouper sur les Monts d'Arée". Invité à confirmer les visions effrayantes de son confrère en divinations, le mage Renaud Marhicus*, qui officie traditionnellement au temple de Charlie-Hebdo, alimenta le feu brûlant des terreurs : "Des bandes armées se dirigent vers les Monts d'Arée ou s'y seraient déjà introduites". La fin du monde était proche, mes frères.

Carhaix et ses alentours s'attendaient donc à vivre leur dernier réveil avant la destruction totale, l'enfer sur la Terre. Il n'en fut rien et le Pöher s'est réveillé au matin du 1^{er} janvier de l'an 2000, surpris et heureux d'être encore de ce monde. Le lycée Divan de Carhaix était toujours là, épargné par la colère des dieux ou des diables.

Les affreux Chevenementus et Marhicus, faux prophètes et vrais manipulateurs, s'en sont allés rejoindre Nostradamus et autres Pöco Rabannus au rayon des méchants tourmenteurs qui se nourrissent des esprits folles.

UN RESCAPÉ

* Ce mage, légèrement national-souverainiste, est, faut-il le rappeler ? un des leaders finistériens de l'opposition à la Charte européenne des langues régionales...



Photo: Jean Le Du

Seule la vérité est révolutionnaire...

(W.I. Lénine, poète russe du début du XX^e siècle)

Je n'ai, bien sûr, pas encore pu lire la thèse de Ronan Kalvez et

l'ignore quels éléments nouveaux de connaissance elle apporte sur l'œuvre de Roparz Hemon, au-delà de ce que la presse en a apporté. J'ai, par contre, lu la transcription fidèle de son exposé "Mouvement breton, nazisme et émissions de radio en breton" lors d'un colloque tenu en mars 1998 à Berlin, dont le fil conducteur est la négation, initiée par Yves Le Berre et Jean Le Du, du conflit linguistique en Bretagne.

Le respect que je porte à la recherche universitaire n'est de toute façon pas exempt de la circonspection qu'imposent les luttes d'influence, les vassalités et les ambitions dont elle fait trop souvent les frais.

Ce dont je suis en effet convaincu c'est qu'il ne serait pas intellectuellement responsable (à défaut d'une illusoire objectivité scientifique) de prétendre pouvoir faire abstraction des fortes pressions qu'exercent sur le sujet les enjeux idéologiques, politiques et personnels qu'y placent, en ce moment, tant les détracteurs systématiques de Roparz Hemon, que ceux pour qui la loyauté envers l'homme et la reconnaissance de son œuvre linguistique et littéraire interdisent tout regard critique.

Car c'est en faisant de Roparz Hemon l'incarnation suprême et la clé de voûte de la renaissance de la langue bretonne, que, dans un même culte de la personnalité, les uns comme les autres imposent une réduction de la controverse, justifient le resserrement des solidarités internes et exposent inévitablement l'imprudent qui ne s'en tiendrait pas au discours du clan, à la récupération par l'adversaire et à la "trahison des siens".

C'est peut-être donc le risque que je prends en acceptant de répondre à l'invitation du *Peuple Breton* à m'exprimer à titre personnel sur ce sujet.

Je ne suis pas "mandaté" (par qui ?) pour le faire. Je ne suis pas non plus un "spécialiste" de Roparz Hemon ; même si j'ai archivé les pièces relatives à la controverse à son sujet, depuis une tribune libre de l'ANACR en 1996 dans *Le Trégor* ; même si j'ai lu une partie de son œuvre immense, contrairement à certains de ses

détracteurs alimentés en traductions parfois contestables...

D'ailleurs, est-ce vraiment de Roparz Hemon dont il est question ? Ou plutôt du symbole que le zèle des uns et la haine des autres sont en train, ensemble, d'en faire, dans un débat de sourds qu'hypothèque ce qui lui tenait le plus à cœur : l'avenir de la langue bretonne.

Or Roparz Hemon n'était d'abord qu'un homme, il faut peut-être le rappeler... Un homme particulièrement exposé parce que pris dans la tourmente de l'histoire. Un homme, inévitablement marqué par les idées communes de son époque. Un homme inévitablement, nécessairement, mais aussi facilement critiquable parce que le poids de ces idées n'est, heureusement, plus le même.

Roparz Hemon vivait en effet à une époque où le racisme et l'antisémitisme étaient des lieux communs de la pensée nationale, mais aussi républicaine et sociale de la France.

Une société française raciste

Qui a écrit ? *Le Germain, le Grec et le Celte ne furent jamais des Niam-Niam. L'Hindou et l'Arien, jamais, ne furent à comparer aux Patagons et aux Esquimaux. Pas plus de comparaison à faire entre le Sémite et le naturel de Nouvelle-Hollande... Les races fortes et belles absorberont ou élimineront les autres.*

Pierre-Joseph Proudhon, père de l'anarchisme, fondateur du système mutualiste, du syndicalisme ouvrier et du fédéralisme (dict. Robert)... mais aussi initiateur d'une pétition pour l'abolition des synagogues et de l'idée d'extermination des Juifs...

Proudhon, à la suite des socialistes Fourier et Toussnel, qui firent que l'antisémitisme moderne en France fut d'abord un courant de "gauche", porté par le mouvement ouvrier amalgamant juif et capitaliste, et préparant ainsi un terrain fertile au développement du populisme national-socialiste (cf. Suzanne Citron : *"L'histoire de France autrement"*, aux Editions ouvrières).

Qui a déclaré ? *"Nous savons bien que la race juive, concentrée, passionnée, subtile, toujours dévorée par une sorte de fièvre, la fièvre du gain, quand ce n'est pas la fièvre du prophétisme, nous savons bien qu'elle manie avec une particulière habileté le mécanisme capitaliste, mécanisme de rapine, de mensonge, de corruption et d'extor-*

sion". Jean Jaurès, le Tribun du peuple, figure emblématique du socialisme français.

Qui a écrit ? *Il faut dire ouvertement que les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... Elles ont le devoir de les civiliser.* Jules Ferry, fondateur de l'école républicaine, laïque, obligatoire et monolingue.

Qui a écrit ? *La régénération des races inférieures ou abâtardies par les races supérieures est dans l'ordre providentiel de l'humanité... et aussi : La race sémitique comparée à la race indo-européenne, représente réellement une combinaison inférieure de la race humaine.* Ernest Renan, théoricien de la nation dont l'œuvre fut honorée à Tréguier, lors d'un colloque sur la Nation présidé par Laurent Fabius que nul n'a pourtant songé, à accuser d'apologie du racisme et, comble du paradoxe, d'antisémitisme.

Car, faisant fi des constituants racistes et colonialistes de la pensée politique française, c'est par-dessus tout l'idéalisation de l'Une, Indivisible et Monolingue qu'entendait célébrer ce jour-là, non pas bien sûr, un représentant de la communauté juive de France, mais un des immuables propriétaires de l'Etat-nation que sont les enfants de l'ENA.

Quant aux représentants de la société française des années 60, faut-il rappeler l'ambiguïté, pour le moins, de leur attitude face à l'Allemagne nazie et au régime de Vichy ?

François Billoux, membre du bureau du PCF, opposé à la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne (le pacte germano-soviétique obligeant) s'associa, en septembre 1940, au déchaînement de haine contre Léon Blum (inténu le 16/09), allant jusqu'à demander à témoigner contre lui, sans parvenir pour autant à éviter l'interdiction de son propre parti (26/09)... un mois avant celle du PNB (21/10).

550 députés et sénateurs (contre 80) votèrent les pleins pouvoirs à Pétain, la totalité des présidents de tribunaux (sauf un) lui prêtèrent serment de fidélité et le corps préfectoral ne connut guère de bouleversements.

Les archives nazies elles-mêmes, citées par l'ouvrage de W. Gelger *"Images de la France dans l'Allemagne nazie, 1933-1945"*, donnent une liste impressionnante d'hommes de lettres français ayant eu à l'égard de l'occupant une attitude "positive" (Pierre Benoît, Céline, Jean Giono,

Montherlant...), "neutre" (Cocteau, Guilry...) ou "attentiste" (Giraudoux, Gallimard, Grasset...). Jean-Paul Sartre lui-même dut composer avec les autorités d'occupation pour permettre la représentation des "Mouches" en 1943...

Quant au monde du cinéma français (Jean Marais, Madeleine Renaud, Danièle Darrieux...), il ne rechigna pas à avaler bon nombre de couleuvres pour assurer la permanence de son activité.

Où Roparz Hemon, tout Breton qu'il était, vivait dans cette société française-là

Et tout nationaliste breton qu'il était, sa conception de la nation bretonne pouvait difficilement s'inspirer d'autre chose que du modèle dominant (selon le schéma colonial classique), fondé, en France notamment, sur des critères ethniques (*nos ancêtres les Gaulois*), sur l'unicité et l'académisation de la langue.

Roparz Hemon est-il pour autant ce pestiféré que certains présentent comme le fondateur d'une idéologie raciste qui inspirerait aujourd'hui les promoteurs de la langue et de la culture bretonnes ? Ni la nature de l'œuvre littéraire et philologique considérable de Roparz Hemon, caractérisée par une importante ouverture sur la littérature mondiale, et accordant sa place à l'espéranto, ni les caractéristiques du mouvement culturel breton d'aujourd'hui issu des mouvements sociaux et du renouveau culturel des années 60-70 n'autorisent une telle extrapolation.

Mais Roparz Hemon s'est-il, oui ou non, laissé aller à des écrits à caractère racistes, antisémites ou pro-nazi ? Si certains passages antisémites du journal *Arvor* ne peuvent lui être attribués de façon certaine, le pseudonyme de *Pendaran* ayant pu être commun à plusieurs éditorialistes, sa responsabilité en tant que directeur de la publication n'en est pas moins incontestable.

Quant à la version de la *création* reproduite dans son *cours élémentaire de breton*, même assortie de la conclusion *"voilà ce qu'on raconte. Je ne sais pas si c'est vrai"*, et même si elle relève de lieux communs à une époque encore proche, elle n'en est pas moins insultante à l'égard des noirs et des Asiatiques.

Enfin, la passion sans bornes que l'on voue à un trésor linguistique justifie-t-il d'oublier qu'il n'est que poussière de papier sans les hommes qui la parlent, au point de pouvoir affirmer, six ans après la défaite nazie qu'*"il passa un vent de liberté sur la Bretagne"* de 1940 à 1944 ?

Le peuple breton, francisé par la force, accablé par la honte de sa propre langue, méritait-il un tel mépris et un tel châtiement pour n'avoir pas su protéger un trésor dont quelques-uns seraient devenus les vestales immaculées ?

Alors oui, je pense et je dis que l'immense majorité des promoteurs actuels de la langue bretonne condamne ces écrits de Roparz Hemon, fussent-ils anecdotiques, et souffre de se voir sans cesse reprocher d'y adhérer ou de vouloir les ignorer.

L'arbre qui cache la forêt

Roparz Hemon a d'ailleurs, lui, contrairement à beaucoup d'autres, été déjà jugé. Or les tribunaux de la Libération, dont le caractère expéditif est pourtant connu, n'ont pas estimé devoir le condamner à la moindre peine de prison, mais à 10 ans d'indignité nationale.

Tout comme André Marty, dirigeant du PCF, héros de la révolte de la Mer Noire, ancien commissaire général des Brigades Internationales en Espagne, déchu en janvier 1940 de sa nationalité française (en même temps que Marcel Cachin de son mandat de sénateur) pour son action en faveur de négociations de paix avec l'Allemagne. Seulement moins que Fernand Yvetot, qualifié pour trahison, en raison de son soutien aux résistants algériens du FLN, à une époque où François Mitterrand était ministre de l'intérieur. Est-il, finalement, si accablant de ne pas avoir été "digne" d'une communauté nationale dont on a pu lire plus haut quels étaient les fondements philosophiques ?

S'il reste un procès à faire, c'est d'abord celui du discours politique français, raciste et antisémite, longtemps banalisé avant d'être concrétisé par un des gouvernements de la France, dont on attend encore et aussi le véritable procès.

Que l'Etat français bannisse donc les noms de Ferry et de Renan du fronton de ses écoles : alors les Bretons pourront en toute justice et en toute sérénité instruire le procès de celui à qui personne ne pourra retirer d'avoir consacré son existence à ce qu'aujourd'hui notre langue puisse espérer un autre avenir qu'une pratique moribonde. Alors, mais seulement alors, pourrions-nous renier R. Hemon, lui qui aspirait à une langue bretonne émancipée de l'esprit de clocher et du provincialisme, pour n'avoir pas su émanciper sa propre réflexion du modèle ethno-national des pères spirituels de l'Etat français contemporain ; pour avoir été, malgré lui, un produit du colonialisme français.

Aucun doute d'ailleurs que cette "purification idéologique" au nom de laquelle certains réclament le sacrifice de Roparz Hemon - après qu'il se soit déjà sacrifié lui-même - nous soit encore reprochée... Parce qu'elle relèverait du même opportunisme que celui dont il est reproché d'avoir fait preuve en d'autres circonstances... pour la seule gloire de la langue bretonne... Parce que cet exotisme collectif serait encore coupable d'avoir pour seul objectif... celui de Roparz Hemon : libérer les brittophones de leurs inhibitions et des casseroles infamantes qu'on ne cesse de leur attacher, permettre enfin au breton de retrouver un statut de langue à part entière et de s'ouvrir au Monde.

Objectif qui, selon Ronan Kalvez, relèverait d'un "totalitarisme linguistique" dont on ne doute pas de son sens de la mesure et de son souci d'objectivité qu'il étende le champ à toutes les langues dotées d'un statut officiel, à commencer par celles dont ce statut est exclusif des autres langues...

Qu'on ne s'y trompe pas en effet : ce n'est pas l'opportunisme ou la complaisance de Roparz Hemon envers les autorités en place de 1940 à 1944 qui justifie les attaques de certaines officines et des média qui se font leur relais (Télérama, Charlie Hebdo...), il leur faudrait, sinon, faire le procès de la société française dans sa quasi-totalité... Ce n'est pas la dénonciation du modèle ethno-national qui justifie leur focalisation sur Roparz Hemon : ils pourraient faire montre d'une plus grande efficacité en ciblant des exemples oubliés : Jules Ferry (au risque d'être traité de Chouans), Eamon De Valera (au risque de passer pour des nostalgiques de l'Empire britannique) ou David Ben Gourion (au risque d'être accusés d'antisémitisme).

Nul doute, par contre, que, sous couvert du procès d'un personnage élevé au rang de symbole, l'objectif de cette campagne soit bien le dénigrement du mouvement actuel d'émancipation linguistique et culturel du peuple breton. C'est effectivement et délibérément ce à quoi contribue Françoise Morvan, que sa hargne maladroite, motivée par des ressentiments personnels, prive de toute crédibilité. Le refus de Ronan Kalvez de répondre aux sollicitations de certains média (et de la "Libre Pensée") témoigne certes de son souci de ne pas apparaître comme l'otage consentant d'une polémique dont il souhaite préserver son travail universitaire. Mais ces précautions n'en sont pas moins illusoire : non seulement l'Université n'est pas à l'abri du jeu des rapports de force

idéologiques et politiques, mais le prestige de sa voix en fait une proie privilégiée. La recherche de la vérité n'est, certes, jamais confortable. Car si l'honnêteté intellectuelle est peut-être la gloire du pauvre, elle est certainement le dernier des soucis des puissants...

Alors, la vérité trouve-t-elle vraiment son compte quand, en pointant une aspiration supposée, et en tout cas éphémère et révolue, à un totalitarisme culturel breton, on prend le risque d'apporter de l'eau au moulin du totalitarisme linguistique, bien réel celui-là, de l'Etat français ?

Nous avons choisi le Monde

Ceux qui voudraient faire du procès de Roparz Hemon, celui de la renaissance linguistique et culturelle de la Bretagne, des hommes et des femmes qui y contribuent, devront en tout cas chercher un autre prétexte.

Ce n'est pas le Mouvement breton qui a produit le gouvernement de Vichy. La soixantaine de nationalistes bretons égarés dans la collaboration active avec les nazis n'enlèvera pas au peuple breton d'avoir été, comme la Corse et le Pays Basque, un bastion de la résistance antifasciste, et de le rester aujourd'hui face aux intégrismes de tout poil, tout en osant affirmer son existence et briser les carcans hexagonaux pour renouer avec l'espace européen qui fit jadis sa prospérité.

Car cet héritage-là est aussi le nôtre, celui que m'ont légué mon grand-père, officier de sécurité des FTP et mon grand-oncle tombé au maquis de Glo-mel, comme ma grand-mère m'a légué sa langue.

Nous n'avons ni besoin ni envie de nous replier sur nous-mêmes : la Bretagne est l'endroit où le Monde prend ce nom. Sa langue et sa culture n'appartiennent pas à un quelconque patrimoine "national" français mais à celui, inaliénable, de l'Humanité.

Que ceux qui doutent de cette vérité-là viennent avec nous écouter l'air et le Youssou N'Dour chanter avec Alan Stivell ; danser le plin et les horas roumaines jouées par Erik Marchand et les lautari de Caransebes ; applaudir les Kabyles bretons du groupe Tayfa ; planquer des réfugiés kurdes, basques ou roumains ; faire la fête en yiddish et en breton à Douarnenez ; souffler dans le bus avec Sophie, ma collègue enseignante bilingue, aussi noire que mes cheveux sont blancs...

et rencontrer Katalin, bretonnante, bretonne, hongroise et professeuse de français dans le seul collège de Bretagne qui propose des cours d'arabe à ses élèves : le collège Diwan Roparz Hemon de Brest.

Marée noire

Exclusif

Quand Totalfina rêve des R.G. et de la désinformation !

Edifiant et instructif ? Nous publions ci-dessous un échange d'e-mails entre plusieurs hauts cadres de la communication chez Totalfina. Ce document montre comment, dans la multinationale pétrolière responsable de la marée noire, on pense étouffer l'expression citoyenne.

Le lundi 3 janvier 2000, à 9h 12, François Cornalis, de Totalfina.com, adresse un e-mail à 6 de ses collaborateurs. Thierry Desmaret, PDG de l'entreprise, reçoit copie de cet échange...

"Objet : Pétition sur l'Internet.

Une pétition appelant au boycott des produits Totalfina circule depuis quelques jours sur l'Internet. Il est indispensable et urgent de mettre en place une stratégie de défense face à un phénomène qui peut être plus dommageable encore à notre entreprise que le traitement de l'affaire de l'Erika par les médias traditionnels. J'attends vos suggestions par retour d'e-mail, avant la réunion de demain".

A 9h 27, un des destinataires de l'e-mail, Hugues Woosteland, répond :

"Selon mes informations, ce n'est pas une mais plusieurs (au moins 3) pétitions qui tournent actuellement. Même mon fils (!) en a reçu une sur sa boîte aux lettres électronique."

A 9h 43, un autre cadre, Claude Brice, s'interroge :

"N'y a-t-il pas un moyen de demander aux fournisseurs d'accès Internet ou de systèmes de courrier électronique de bloquer les pétitions concernant Totalfina ?"

A 9h 45, Jean-Jacques Gilbaud intervient :

"Je suggère de demander le concours des Renseignements Généraux, qui pourraient remonter

jusqu'à l'ordinateur à partir duquel a été lancée la pétition. Ou portons plainte, de manière publique. Cela aurait valeur d'exemple."

Claude Brice, déjà intervenu dans le débat, prévient Jean-Jacques Gilbaud à 9h 59 :

"Jean-Jacques, je ne pense pas que l'on puisse porter plainte ou mobiliser les R.G. pour une simple pétition !"

Un autre cadre, Michel Berrez, propose alors à 10h 10 :

"Utilisons les techniques de désinformation : noyons l'Internet de fausses pétitions".

A 10h 12, un nouveau cadre participant à l'échange, Robert Castaigne, tente de calmer le jeu et propose :

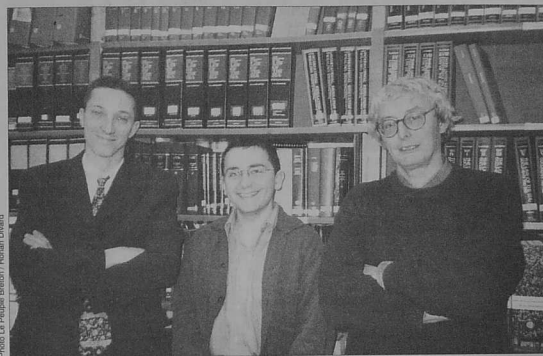
"Je ne crois pas que l'on puisse faire quoi que ce soit contre une pétition faisant boule de neige sur l'Internet. Cela serait une perte de temps, un temps qu'il faut au contraire mettre à profit pour réfléchir à une parade au niveau de la communication institutionnelle de Totalfina. Nous avons commencé à donner des gages médiatisés de bonne volonté à propos de la marée noire. Nous devons continuer à communiquer dans les semaines, voire les mois qui viennent, sur un nouveau mode qui reste à définir afin de regagner la confiance des consommateurs. Dans notre communication, montrons-nous désormais plus écologistes que les écologistes".

Et nous ajouterons : "Et plus Bretons que les Bretons" !

Encore un effort de communication et Totalfina deviendra annonceur dans "Pobl Vreizh", e brezhoneg evel just...

R.L.

Le point de vue des juristes



De gauche à droite : Yann Rabuteau, Christophe Marques et le directeur du Cedem, Didier Le Morvan.

Dès le début de la pollution de l'Erika, une cellule juridique s'est mise en place au Centre Européen de Droit et d'Economie de la Mer, l'un des fleurons de l'Université de Bretagne Occidentale. Nous avons demandé à Didier Le Morvan, directeur du Cedem et à ses collaborateurs de la cellule Erika - Yann Rabuteau et Christophe Marques - de nous apporter un éclairage technique et juridique sur cette affaire.

Le P.B. : Quelles sont les principales évolutions de la législation et la réglementation intervenues en matière de transport maritime depuis le naufrage de l'Amoco Cadiz en 1978 ?

Il faut d'abord préciser que, contrairement à une idée largement répandue, nous n'étions pas en 1978 dans une situation de vide juridique. Des leçons avaient été tirées de l'accident du Torrey Canyon et des conventions internationales existaient en ce qui concerne la prévention des différentes formes de pollution (Marpol, 1973 et Solas, 1974). Par ailleurs, le principe essentiel du double niveau de compensation était déjà défini : le propriétaire du navire, d'une part (convention

CLC de 1969) et l'ensemble de l'industrie pétrolière, d'autre part (convention Fipol de 1971). Depuis 1978, ces conventions ont été étendues et renforcées. D'autres conventions ont été adoptées sur l'assistance maritime, sur la planification des secours en cas de pollution par hydrocarbures (OPRC), sur les normes de formation des gens de mer (STCW). A été également instauré le code international de gestion de sécurité (code ISM). Au niveau européen, beaucoup de choses ont été mises en place, et notamment une dizaine de directives, par exemple sur les conditions exigées des navires à destination des ports de la Communauté. Au niveau français, 1978 marque la naissance des plans Polmar, révisés en 1997.

Le P.B. : Les procédures d'indemnisation en cas de pollution sont-elles différentes aujourd'hui ? Qui, concrètement, va payer l'addition ?

Tout à fait. Lors de l'accident de l'Amoco, les victimes avaient choisi de ne pas rester dans le régime mis en place par la convention CLC de 1969 (du fait de la limitation de responsabilité opposable par le propriétaire) et la convention portant création du Fipol (Fonds d'indemnisation des pollutions), bien que datant de 1971, n'était pas encore applicable en France. De nos jours, le système se présente ainsi : le propriétaire est automatiquement responsable jusqu'à un certain

plafond (situé ici à 76 millions de F.) et c'est son assureur qui paye. Au-delà, le Fipol couvre les dommages à hauteur de 1.119 millions de francs. Tout cela peut se passer à l'amiable, c'est-à-dire sans procès. Voilà pour le cadre des conventions internationales. Pour ce qui est des recours contentieux, c'est là ou les personnes désignées comme responsables par le juge qui devront verser les indemnités.

Le P.B. : Apparemment, nous sommes confrontés à un véritable enchevêtrement de sociétés aux juridictions multiples. Qu'est-ce qui peut expliquer un montage aussi complexe ? Et comment peut-on déterminer clairement les responsabilités dans un tel contexte ?

Ce que nous pouvons dire aujourd'hui, et en nous référant au rapport du Bureau Enquête Accident «mer», c'est que seuls les assureurs de la coque de l'Erika et de la responsabilité civile de l'armateur se sont fait connaître, la propriété réelle du navire n'est pas publiquement revendiquée. Il est courant, dans la pratique de l'affrètement des navires pétroliers que les propriétaires réels confient le portage de la propriété du navire à des filiales situées dans des Etats à pavillon de complaisance, ces filiales ne possédant souvent qu'un navire. Les motifs d'une telle pratique sont essentiellement d'ordre fiscal, social et administratif. La détermination des responsabilités sera évidemment fort complexe. Cependant, en ce qui concerne la seule responsabilité civile du propriétaire du navire, obligatoirement garantie par une assurance, il n'y a pas de difficulté. Le P&I Club (mutuelle d'assurance maritime) a déjà constitué le fonds de limitation de la responsabilité civile qui, avec le Fipol, devra servir à indemniser les victimes. C'est au-delà du volume d'indemnisation ainsi disponible, soit 1.200 millions de F. environ, que la situation sera compliquée par l'opacité de la gestion du navire. Il faut espérer que les procédures judiciaires en cours permettront de « remonter » aux véritables responsables, aussi bien sur le plan civil que pénal.

Marée noire

Le point de vue des juristes (suite)

Le P.B. : La responsabilité pénale du groupe Total-Fina est-elle engagée ?

Non, pas à l'heure actuelle. Sur le plan pénal, seul le capitaine est l'objet d'une instruction, qui se fonde sur deux infractions qui lui sont reprochées : mise en danger de la vie d'autrui et délit de pollution des mers. Total-Fina n'a, en l'état actuel des textes, aucune responsabilité juridique. En ce qui concerne sa responsabilité morale, on peut naturellement en juger autrement.

Le P.B. : L'armateur de l'Erika a-t-il changé de société de classification en mai 1998 en confiant le contrôle du bâtiment à la société italienne Rina en lieu et place du bureau Veritas. Cela signifie-t-il que certaines sociétés de classification sont moins regardantes que d'autres ? Dans quelle mesure la responsabilité du bureau Rina peut-elle être engagée ?

Changer de société de classification lorsque celle-ci se montre trop sévère (opération appelée *Class Hopping*) est une procédure courante de la part des propriétaires ou armateurs de navire. Depuis de nombreuses années, des tentatives sont faites par l'Association internationale des Sociétés de Classification pour faire le ménage et encadrer par des procédures internes la pratique du *Class Hopping*. S'il est désormais classique que la responsabilité civile d'une société de classification soit engagée, une piste est également ouverte en ce qui concerne la responsabilité pénale. Par ailleurs, la question du maintien de l'agrément pour la société Rina se pose incontestablement.

Le P.B. : Comment peut-on évaluer les dommages occasionnés par la pollution de l'Erika ? Le préjudice écologique peut-il être pris en compte ?

Le préjudice classique, quantifiable (dommage aux biens, pertes économiques) est évalué sur la base de documents attestant avec précision la réalité de ce préjudice (facture de nettoyage, facture d'évacuation et de stockage des matières collectées, par exemple). Le préjudice écologique, lui, n'est pas pris en compte par le Fipol, si ce n'est « le coût des mesures raisonnables de restauration prises ou à prendre ». C'est d'ailleurs, à l'heure actuelle, l'un des grands reproches faits au système. Il faut savoir en effet qu'en matière de pollution des eaux

douces, ce titre de préjudice est indemnisé par exemple lors d'actions intentées par des associations de défense de l'environnement. Des avancées ont toutefois eu lieu aux Etats-Unis sur ce point, notamment lors du procès de l'Exxon Valdez et une directive européenne devrait entrer en vigueur. Ceci étant, se pose, naturellement, le problème fort complexe de l'évaluation du préjudice écologique. Les méthodes imaginées par les économistes sont loin de faire l'unanimité et sont rejetées fermement par le Fipol.

Le P.B. : Quel pronostic peut-on établir en ce qui concerne la durée de la procédure et le délai d'indemnisation ?

Dans le cadre des conventions existantes, le délai pour présenter une demande d'indemnisation est de trois ans. Ensuite le traitement doit être fait par le Fipol. Pour donner un ordre d'idées le bureau du Fipol, basé à Lorient, parle de 5 ans. Il faut toutefois noter la possibilité d'obtenir rapidement une avance d'indemnisation si la victime connaît de graves difficultés financières du fait de la pollution. Pour ce qui est de l'action contentieuse, les délais peuvent être beaucoup plus longs si l'on épuise les voies de recours internes : première instance, appel et, éventuellement, cassation.

Le P.B. : Il semble que les règles de navigation maritime soient bien plus strictes et contraignantes aux Etats-Unis qu'en Europe. Et, qu'en particulier, le corps de garde-côtes américains soit doté de pouvoirs de police très importants ?

Les Etats-Unis ont pris l'initiative de mettre en place une réglementation unilatérale, qui les place ainsi en marge des procédures et règles de l'O.M.I. (Organisation Maritime Internationale), sorte d'O.N.U. des mers. Cette réglementation, apparue en 1990, après l'accident de l'Exxon Valdez (« Oil Pollution Act ») comprend de nombreuses règles relatives à la prévention et à la lutte contre les pollutions par hydrocarbures, ainsi que des dispositions fortes en matière de responsabilités et d'indemnisation. En ce qui concerne la navigation, existent notamment des dispositions sur le remorquage et le pilotage en fonction du type de pétrolier. Les règles relatives à l'exploitation des navires sont également bien plus contraignantes qu'en Europe. Ainsi, un navire étranger peut se voir refuser l'entrée dans les eaux territoriales si

les normes de l'Etat du pavillon ne sont pas au moins équivalentes à celles des Etats-Unis. Ce sont en effet les très redoutés garde-côtes (USCG) qui sont chargés de faire respecter cette réglementation très contraignante et de sanctionner les manquements.

Le P.B. : Des dispositions semblables sont-elles envisageables en Europe ?

Les Etats-Unis ont décidé sur ces points de rompre avec l'O.M.I. C'est avant tout une décision politique et l'Europe peut décider de la faire, elle aussi. Toutefois, soyons clairs, l'Union européenne n'est pas un système fédéral comme celui des Etats-Unis d'Amérique et cette différence de nature juridique rend bien plus difficile une rupture avec le système existant. Ceci étant, on peut parfaitement renforcer la réglementation tout en restant dans le cadre de l'O.M.I.. Beaucoup des normes édictées par l'O.M.I. sont en effet formulées en termes de recommandations et il est possible de les transformer en directives européennes à caractère contraignant. Par ailleurs, il est essentiel qu'en Europe on renforce et on modernise les moyens opérationnels de prévention et d'intervention.

Le P.B. : Une mesure aussi radicale que la disparition des pavillons de complaisance est-elle envisageable ?

L'idée d'une telle mesure est naturellement séduisante, car elle permettrait assurément d'améliorer le contrôle des navires et des équipages. Il ne faut toutefois pas se bercer d'illusions. Faire disparaître les pavillons de complaisance paraît difficile. On retrouve ici les limites du droit international : pas de répression organisée, de « police internationale » chargée de faire appliquer les règles édictées. Il faudrait des bouleversements juridiques importants, et qu'une véritable volonté politique s'affirme, sans compter que ces pavillons représentent des intérêts économiques gigantesques. Il ne faut pas par ailleurs se leurrer. Même si ces pavillons disparaissaient, des accidents auraient encore lieu. En effet, comme le souligne P. Boisson dans son ouvrage « Droits et politiques de la sécurité maritime », plus de 60 % des accidents sont dus à des erreurs humaines.

Propos recueillis par
Ronan DIVARD

"Il a fallu improviser"

Témoignage de Jean-Noël Yvon, président du syndicat des ostréiculteurs de la ria d'Etel

Jean-Noël Yvon est ostréiculteur à Loccal-Mendon, une commune située au fond de la ria d'Etel, petite et pourtant célèbre par son bagad sacré plusieurs fois champion de Bretagne et la chanteuse Nolwenn Le Buhé. Son entreprise est installée au lieu-dit Le Listre/An Istreg, le bien nommé(*). Ostréiculteur de la troisième génération puisque tous ses grands-parents le furent avant lui, il dirige une entreprise familiale qui emploie 4 personnes à temps plein et jusqu'à 15 saisonniers en décembre. Sa production est de 50 à 60 tonnes d'huîtres par an, ce qui le situe dans la moyenne des entreprises ostréicoles de Bretagne sud. Il maîtrise toute la filière : captage, élevage, conditionnement et vente directe. Ne souhaitant pas vendre en grande surface, il écoule pourtant 95 % de sa production en dehors de la Bretagne, réalisant 70 à 80 % de son chiffre d'affaires avec la Haute-Normandie grâce à une clientèle fidèle. En tant que président du syndicat des ostréiculteurs de la ria d'Etel, il s'est trouvé aux premières loges dans la lutte contre la marée noire et nous livre ici son témoignage.

(* En breton *An Istreg* signifie le parc à huîtres ou la claire.

Le Peuple Breton : L'ostréiculture et la conchyliculture dans la ria d'Etel, qu'est-ce que ça représente en termes d'activité et d'emplois ?

Jean-Noël Yvon : C'est 430 ha de concessions auxquelles s'ajoutent 35 ha de bancs naturels d'huîtres plates qui témoignent de l'ancienneté de la présence d'huîtres dans la ria. On y compte 72 entreprises ostréicoles et conchylicoles qui produisent au total 3000 tonnes d'huîtres, un peu moins de 3000 tonnes de moules et environ 300 tonnes d'autres coquillages (palourdes, rigados). Ces entreprises emploient 200 permanents et environ 300 saisonniers.

Le P.B. : Comment l'ostréiculture est-elle organisée en Bretagne et en France ?

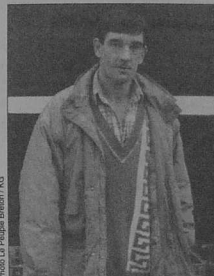
Jean-Noël Yvon : Il y a sept structures régionales en France : Normandie, Bretagne nord (de la baie du Mont-Saint-Michel jusqu'à la pointe du Raz), Bretagne sud (jusqu'à la Loire), Ré-centre-ouest (du sud de la Loire jusqu'à l'embouchure de la Charente), Marennes-Oléron, Arcachon et Méditerranée. Marennes-Oléron et Arcachon sont spécialisés comme zone de reproduction (naissains) en raison de la température constante qu'on y trouve alors que les zones plus au nord sont des zones d'élevage.

L'existence de deux structures en Bretagne s'explique probablement par la différence de taille. Le sud se caractérise par des entreprises familiales qui produisent environ 50 tonnes alors que le nord a des entreprises plus importantes qui produisent en moyenne 120 à 130 tonnes. Jusqu'à présent il a toujours été très difficile d'organiser des campagnes de communication communes à l'échelle de la Bretagne. J'espère que les événements récents vont faire évoluer les choses de ce côté-là.

P.B. : Comment avez-vous vécu la marée noire dans la ria d'Etel ?

Jean-Noël Yvon : Comme dans tout le Finistère sud et le Morbihan, le fioul est arrivé par surprise puisque les autorités officielles n'annonçaient en Vendée et en Charente-Maritime pour la fin de l'année. Les premières traces ont été repérées à l'entrée de la ria et des nappes plus au large dans la nuit de Noël. J'ai été prévenu par les Affaires maritimes. La nouvelle a provoqué un certain émoi chez les ostréiculteurs, car le réveil du nouvel an représente de 10 à 20 % du chiffre d'affaires.

Nous n'avons reçu aucune consigne des officiels, ni de l'IFREMER, ni des services vétérinaires. J'ai pris sur moi de demander aux collègues de sortir immédiatement un maximum d'huîtres des bassins pour pouvoir assurer les commandes du nouvel an et sauver ce qui pouvait être dans la pire des hypothèses. Si le fioul avait pénétré jusqu'à l'intérieur de la ria, c'eût été la catastrophe pour les ostréiculteurs mais aussi pour les marins-pêcheurs car c'est une riche zone de frayères, sans



Jean-Noël Yvon.

parler des réserves naturelles d'oiseaux. Ce qui nous a sauvés, c'est la barre d'Etel avec ses courants et l'orientation du vent de noroît, c'est-à-dire la chance. Les deux nappes de fioul d'environ 200 mètres de long qui ont réussi à passer la barre ont été croisées sur l'anse du Pradic et dans le port d'Etel mais ne sont pas allées plus loin, ce qui a préservé les ressources. Pendant trois jours, le plan POLMAR a brillé par son absence. Il a fallu tout improviser.

Ensuite nous nous sommes bagarrés avec les autorités officielles (DE maritime, Phare et Balises, Marine nationale) et les organismes qu'elles recommandaient (CEDRE, entreprise Haléco installée à Sorgues dans le Var) pour qu'on nous fournisse un barrage efficace. Le 28 décembre, on nous a fourni 100 mètres d'un barrage flottant dérivant sans bateau pour le tirer, ni bout, ni câble. Nous avons dû acheter nous-mêmes le matériel à la Coopérative Maritime de Lorient. Mais le barrage était inefficace au-delà d'un noeud de courant. Autant dire qu'il ne pouvait être utile que sur un lac... D'ailleurs, on a utilisé le même type de barrage à Pénéfer (embouchure de la Vilaine) et dans le port de la Turballe, ce qui n'a pas empêché le fioul de passer. Nous avons réclamé un barrage en épis qui puisse être placé non pas face à la barre mais de travers afin de

Marée noire

rabattre le fioul vers Le Pradic, à l'entrée de la ria. Peine perdue. Il a fallu se rendre à l'évidence : depuis la catastrophe de l'Amoco Cadiz en 1978, aucun barrage contre les marées noires n'a été conçu qui soit efficace sur les côtes bretonnes.

Heureusement, nous avons pu compter sur la mobilisation des élus d'Etel, de ses services techniques et de sa population. Ainsi que sur les bénévoles en vacances qui ont grandement contribué à nettoyer les plages et le port. Mais là aussi l'incurie des autorités officielles s'est révélée. Il a fallu attendre trois ou quatre jours pour disposer de bennes, mais en nombre insuffisant, et nous n'avions qu'un seul camion pour vider les bennes. En

PLAN POLMAR, JE ME MARRE !

Le plan polmar établi en 1993 avait retenu dans le Morbihan cinq anciennes carrières comme sites destinés à stocker le pétrole de futures marées noires.

Gouverner c'est prévoir.

Quand celle de décembre a renoncé à suivre l'itinéraire de nos routeurs météo, les services préfectoraux dans la panique ont ressorti leur mode d'emploi.

Sur les cinq carrières pressenties, une était comblée, l'accès d'une autre obstruée par des constructions, les trois dernières inondées par les pluies de l'hiver. Encore la faute de la météo si le plan a failli tomber à l'eau.

Finalement le préfet a réquisitionné des terrains de la zone industrielle de Kerpont du pays de Lorient, pour y creuser des fosses.

Ces terrains de l'usine S.B.F.M. venaient d'être réhabilités (plantation, pelouses) dans le cadre d'une démarche qualité environnementale pour conforter la certification ISO 14001 et le rôle pilote de cette entreprise dans ce domaine.

Les six énormes fosses sont à 150 mètres d'un ruisseau qui se jette dans la rade de Lorient.

Espérons que ce pétrole dégage plus vite que les 800 tonnes de l'Amoco qui 20 ans après attendent toujours dans des cuves à La Rochelle...

Un plan, a besoin d'être réactualisé, nécessite un suivi et ne doit pas au fond d'un tiroir, rester en plan.

Y.Q.

CHIRAC INAUGURE LA RÉOUVERTURE DU PARLEMENT DE RENNES



Michel Vaut

LES STATUES: "LA JUSTICE", "LA FORCE", "L'ELOQUENCE" et "LA LOI" SONT REBAPTISEES: "LE TORREY CANON", "LE TANTO", "L'AMOCO" et "L'ERIKIA".

autre, les bâches fournies par la DDE n'étaient pas étanches. Résultat, les déchets d'hydrocarbures se sont retrouvés à même les dunes. Les services de l'Etat ne voulaient pas qu'on fasse appel à du matériel privé, notamment aux tracteurs agricoles. Heureusement, le maire d'Etel a passé outre.

Le P.B. : Est-ce qu'on peut déjà mesurer l'impact économique de la marée noire ?

Jean-Noël Yvon : Dans mon cas, j'estime que la marge de progression de 10 à 15 % que je m'étais fixée cette année va être annulée, mais je ne m'attends guère à être dédommagé. Les baisses de chiffre d'affaires les plus fortes concernent les ostréiculteurs qui vendaient aux grandes surfaces, sans doute de 20 à 50 %, et paradoxalement ceux aussi qui vendaient sur les marchés locaux. La désaffection des grandes surfaces s'explique par le fait qu'elles ont été trop optimistes dans leurs estimations de ventes de produits alimentaires pour le passage à l'an 2000. Aujourd'hui il y a un retour de bâton. Quant aux ostréiculteurs qui pratiquent la vente directe en dehors de la Bretagne, ils ont été sollicités pour pallier les pertes de production des ostréiculteurs vendéens et charentais victimes de la tempête. En tout état de cause, les ostréiculteurs ont reçu pour consigne de déclarer toutes leurs baisses de chiffre d'affaires afin de fai-

re payer Total-Fina un maximum. C'est encore la meilleure arme de dissuasion vis-à-vis d'autres pollueurs potentiels.

Je crains que les conséquences soient plus graves pour les marins-pêcheurs. Les zones de pêche autour des deux parties de l'épave, riches en langoustines, sont déjà interdites.

Au niveau ostréicole, la marée noire pourrait entraîner des bouleversements. Jusqu'à présent, seuls 30 % de la production bretonne étaient commercialisés comme huîtres bretonnes, le reste était vendu sous le label Marennes-Oléron. Or Marennes-Oléron représentait environ 60.000 à 65.000 tonnes pour une production française de 140.000 tonnes, sans doute réduite en l'an 2000 aux environs de 100 à 120.000 tonnes. Avec les destructions causées par tempête, un tiers des entreprises ostréicoles pourraient disparaître en Charente-Maritime.

Les entreprises bretonnes vont être affectées dans leur approvisionnement en naissains au moins jusqu'à 2002, mais la question du label de commercialisation va se poser.

Les producteurs du nord et du sud Bretagne ont l'opportunité d'adopter une démarche commune pour imposer au marché un label commun "huîtres de Bretagne".

Propos recueillis par
Christian GUYONNAR'CH

Libre ton

Mère Thérèse et les citrouilles mazoutées

Etrange, cette fréquente transposition de la marée noire – vrai problème politique – en carnaval de morale chrétienne frelatée, niveau Mac Do.

Un vrai problème politique évidemment puisque c'est un choix de société, très largement accepté jusque-là, de prendre régulièrement des risques importants de marée noire en transportant des pétroles dans des poubelles à moteur à équipages incertains. Un choix classique, au fond tout à fait "normal"... dans la logique du profit roi. Les réactions du PDG de Total (récemment distingué comme le dirigeant de l'année par une revue spécialisée) ont eu le mérite de la clarté : ce manager exemplaire avait travaillé dans un esprit Total, comme il l'aurait fait chez la plupart de ses confrères... Elf est-il un club d'enfants de chœur ?

Et s'il ne l'avait pas fait, il aurait été écarté, ou viré comme un malpropre.

Etrange, donc, cette réaction du chœur vertueux des soutiens habituels du libéralisme, des *stocks options*, des privatisations à tout va, des fonds de pension... qui "va sur le terrain" et "découvre avec dégoût et colère" que le mazout n'enjolive pas les berniques !

Il est vrai qu'autrefois les champions du goulag n'y allaient pas de main morte dans le genre écolo-crado mais le balancier est passé complètement dans l'autre sens. Et aujourd'hui, à moins d'avoir la citrouille fortement mazoutée comment peut-on être partisan tranquille ou fanatique du profit-roi et être horrifié par ses dégâts ?

Comme ce genre de questions ne se pose pas aujourd'hui (voir la grande presse), on préfère tourner le dos au vrai problème et rester à un niveau de faux semblants.

On voudrait que le PDG de Total "trouve les mots qui s'imposent" qu'il ait une "attitude convenable et généreuse". Un Monsieur qui a "géré comme une entreprise" est le héros des temps modernes. C'est quasiment Mère Thérèse. Manque de pot, il a du mal à rentrer dans le rôle !

Merci, Monsieur Desmarest d'avoir été mauvais comédien !... Vous avez donné l'occasion à ceux qui ne veulent pas vivre avec des œillères de voir clair dans un paysage mazouté.

Votre proposition de "fondation" anti-marée noire à 50 MF est arrivée bien trop tard. Elle n'a trompé que les naïfs incurables. Les autres exigent que Total paie les dégâts. Point Fina !

Sans faire de grimaces caritatives...

Pour finir, biens chers frères et sœurs, saluons les médias mazoutés qui ont fait de De Villiers, l'agité du bocage vendéen, superchampion du libéralisme au quotidien, le vrai, le beau, le fort héros anti-marée noire. Ils ont gagné leurs lettres de noblesse du baise couillon !

Joël GUEGAN

11

Leurre de vérité

Le salaud magnifique

On connaissait depuis la fin du siècle dernier le cocu magnifique⁽¹⁾. Un peu plus d'un siècle après voilà que s'avance, sans plus de honte que son ancêtre imaginaire le salaud magnifique, personnage bien réel du capitalisme débridé et monstrueux. Démasquons-le d'emblée. Il a pour nom Thierry des Marées.

Des marées noires...

La revoilà à nos côtes la mer gluante et puante. A nos côtes et au large, loin des regards, là où les oiseaux meurent à coup sûr et en masse. Les moins naïfs savaient que ça nous reviendrait un jour ou l'autre. Ils n'espéraient qu'une chose que ce soit le plus tard possible. Les Bretons sont habitués, nous dit-on comme une évidence, Torrey Canyon, Olympic Bravery, Amoco Cadiz avant hier et hier, Erika aujourd'hui. Eh bien non ! On ne s'habitue pas à de telles ignominies qui n'ont nul besoin d'être décriées catastrophes du siècle pour être jugées intolérables par toute une communauté. C'est que chacun sait ce qu'est une marée noire ! Les traces les moins visibles sont les plus durables. Il n'est que le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, spécialiste en résurrection inattendue, pour croire que tout sera propre en mars. On sauvera les apparences pour pouvoir accueillir l'été prochain à bras ouverts la multitude touristique qui ne bronze pas toujours idiot. La plupart des élus des contrées sinistrées ne songent qu'à cela. L'image de la Bretagne est souillée. L'image seulement ? On verra plus loin qu'en matière d'image Mesdames et Messieurs les élus sont battus à plate couture par les maîtres, grands et petits, du capitalisme ultra-libéral avancé.

Que voulez-vous ? Toute économie engendre nécessairement des risques graves. Bien sûr. Mais cette fois la Fatalité ne doit pas être sommée de s'asseoir sur le banc des accusés. Un pétrolier en bon état ne se coupe pas en deux quand la force du vent n'empêche même pas la sortie en mer du plus modeste des chalutiers. Vous le savez Monsieur des Marées. Vous le savez Monsieur Savarese⁽²⁾. Vous le savez Messieurs les experts de la Rina⁽³⁾. Vous êtes tous des enfoirés !

...Aux marées de cynisme

Donc ce rafiot était en piteux état. Et tous ces enfoirés le savaient depuis longtemps. Alors le cynisme est de rigueur, ils se drapent tous magnifiquement dans leur dignité si injustement offensée. L'affrètement accuse l'armateur qui accuse la société de certification qui jure ses grands dieux que ses experts sont des parangons d'intégrité. Intègres mais aveugles : ils devaient avoir du mazout dans les yeux lors de l'inspection !

La palme du cynisme revient sans aucune forme de contestation au PDG de Total-Fina, Thierry des Marées.

Il sait bien que certains armateurs n'ont jamais aucun scrupule dans leur ardent désir de faire flotter les épaves aux œufs d'or. N'aurait-il pas pu en avoir pour eux, lui qui, plusieurs fois, a proclamé sa volonté - ardente elle aussi, n'en doutons pas - que son activité ne porte atteinte ni à la sécurité ni à l'environnement ?

Il sait fort bien que les sociétés de certification sont en partie des cache-misère, des alibis commodes ne parvenant pas sérieusement à dissimuler les scandales du transport maritime et des pavillons de complaisance. N'aurait-il pas pu avoir en elles une confiance plus que mesurée ? Il aurait dû savoir - et si ce n'est pas le cas, il est incompétent et ne mérite aucunement le salaire exorbitant qu'il perçoit - que l'Erika était fiché dans une base de données communes aux pétroliers et consultables par eux à tous moments. Fiché comme navire dangereux depuis que les experts de Shell et Exxon refusèrent de le déclarer affrètement par leurs compagnies. Pourquoi croyez-vous Monsieur des Marées que vos concurrents n'utilisaient plus l'Erika ? Pour que vous fassiez la preuve, vous, qu'il pouvait encore naviguer ?

Cynisme encore quand le seul personnage incriminé dans cette affaire est le seul à s'être correctement acquitté de sa tâche : le commandant du bateau qui aurait bien pu, sans son sang-froid salué par les autorités maritimes, devenir le tombeau de son équipage.

Cynisme enfin de certains médias. Et pas des moindres. Le 29 décembre dernier, lors du journal de 20 heures de TF1, PPDa souhaite présenter l'état de l'opinion publique quant à la proposition de boycott des marques de carburant du groupe Total-Fina (proposition des Verts). Divers individus anonymes s'expriment.

L'un d'eux crève l'écran et parle bien. Il dit que ce n'est pas du tout une bonne idée. Depuis, on a appris qu'il s'agissait du responsable de l'affrètement des navires chez Total-Fina ! Bravo !

On fait feu de tout bois pour redresser l'image du géant européen du pétrole. On pense d'abord aux actionnaires. Eux s'en foutent des oiseaux mazoutés, des ostréiculteurs ruinés, des pêcheurs acablés. Il ne faut pas que le cours de l'action baisse. Alors on se montre généreux en annonçant que Total-Fina va verser 700 millions de francs pour le nettoyage des côtes. Mais on, se garde bien d'affirmer que Total-Fina renoncera désormais à utiliser des navires du type de l'Erika. Payer les dégâts des marées noires, oui. Les empêcher par un comportement responsable et intelligent, non. Magnifique !

Yann FIEVET

(1) "Le Cocu Magnifique", Fernand Crommelynck, 1886.

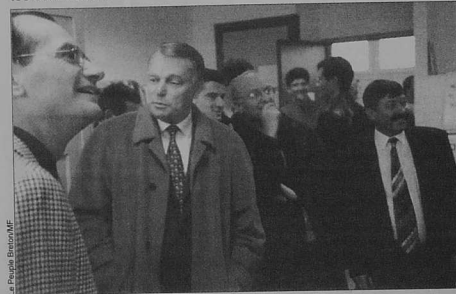
(2) Giuseppe Savarese est le vrai propriétaire italien de l'Erika.

(3) Société italienne qui a certifié conforme pour navigation l'Erika.

A Nantes, de nouveaux locaux pour Diwan

Le 18 décembre 1999, Jean-Marc Ayrault, député maire de Nantes, a visité et inauguré les nouveaux locaux de l'école Diwan de Nantes. Il était accompagné de plusieurs adjoints et conseillers municipaux, dont les deux élus U.D.B., Patrick Pellen et Michel François, attentifs depuis toujours à l'évolution de ce dossier.

Pour les 106 élèves désormais scolarisés dans la filière, la Ville a réaffecté une partie des bâtiments de l'école d'un quartier qui jouxte Saint-Herblain, et réalisé d'importants travaux de réaménagement interne. La restauration scolaire est commune aux deux établissements, qui entendent par ailleurs développer à l'occasion des activités communes.



Entouré d'élus nantais et de responsables de Diwan, Jean-Marc Ayrault visite les nouveaux locaux de l'école.

Dès le début de son allocution, prononcée devant plus de 200 personnes, le Maire, vivement applaudi, a tenu à rappeler que «l'appartenance de Nantes à la Bretagne ne fait pas débat». Il a fortement souligné que le soutien apporté à Diwan procède d'un choix politique, sans cacher que ce choix, lui, fait parfois débat...

Les participants avaient auparavant entendu les présidents de Diwan Breizh et de Diwan Naoned, lesquels ont exposé - en breton, traduit au fur et à mesure - les orientations de Diwan, et retracé les principales étapes du développement de l'école de Nantes, sans omettre les difficultés rencontrées.

L'une des difficultés qui subsistent, aggravée par le changement d'implantation géographique de l'école (c'est la quatrième localisation en vingt ans) est celle du transport des élèves. Jean-Marc Ayrault a clairement laissé entendre que la Ville pourrait contribuer à son règlement.

On a beaucoup parlé, le 18 décembre à Nantes, d'ouverture, de franchise et de dialogue. Que Nantes dispose aujourd'hui de l'une des principales écoles Diwan de Bretagne, avec de solides perspectives de croissance, montre que ce ne sont pas seulement des mots.

Jean ROUDAUT

PANIQUE A SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Le renouveau de l'opposition au projet de décharge d'ordures de Mézières-sur-Couesnon (près du site de la célèbre bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, voir les derniers numéros du PB) semble avoir créé un vent de panique dans les maires de Saint-Aubin et de Fougères. Le SICTOM (syndicat intercommunal de traitement des ordures) vient, en effet, d'embaucher précipitamment un... historien. Ce dernier s'est aussitôt mis à l'ouvrage, poussant la conscience professionnelle jusqu'à aller demander aux adversaires du projet s'ils avaient des renseignements à partager.

Mais quelle que soit sa compétence, il ne pourra découvrir, en quelques jours, guère plus que ce que tout le monde sait déjà : qu'on va répondre des dizaines de milliers de tonnes de résidus d'ordures sur une zone de 600 m x 400 m, à 1,5 km du champ de bataille, à 500 m d'un vallon où furent enterrés une partie des victimes.

Face à l'émotion que suscite ce projet, le maire de Saint-Aubin et président du SICTOM, Pierre Renault, perd son sang-froid et s'est fâché tout rouge contre des opposants venus calmement assister à une réunion de la communauté de communes, vendredi 14 janvier. Ces personnes ont alors déposé à la gendarmerie six plaintes pour insultes ; après quoi le maire a également déposé plainte, estimant lui-même insulté par les pancartes de protestation installées par les riverains devant chez eux !

Une manifestation, suivie d'un fest-noz, aura lieu samedi 25 mars à Mézières-sur-Couesnon (U.D.B. soutiendra bien sûr cette manifestation et appelle à y participer nombreux).

Affaire à suivre, dans le P.B. ...

Patrice MALLIER

POBL BREIZH

Pennekevter rann :

Beaj varzhudus Sant Brandan (heuliod)

Mordeññ a rejont eta
E-pad mizioù ha mizioù
Hag un deiz e verjont
E oa sklaer an dour
Dindan ar vag
Evel en ur feunteun wenn
Er mor e neuie pesked divent
Hag euzviled ramzel
Spontet ur wech ouzhpenn
Ar venech a c'halvas Brandan
D'o sikour.
Hemañ harpet ouzh ar wern
O c'houardrouzas hag o frealzas
War un dro
E-pad ma treuzent
Ar mor sklaer
Evel ur feunteun wenn.

Pelloch e'ch erujont
War un mor moredet ha yen
Pounner e teuas an dour
Da vezañ.
Dindan ar roefioù
Ha skornañ a rae an daeroù
War divjad ar venech
Un novezh e spurmantjont
Ur pezh pikol peul
O lugernñ e skleur al loar
Evel un iliz veur e save
A-us d'ar mor pounner
Un iliz mein-stink
Glan ha gwenn
Sklaer ha treuzwelus
Kemer a reas amzer Brandan
Da vuzuliañ ar menez-skorn
E-pad ma chome e venech
Bamet da hirarvestiñ
Ouzh an iliz varzhuz-se.

Diozh an noz
E savas an avel
Ha gantañ e voent kaset
Eun war-zu an hanternoz.
Un deiz e welljont
Ur vogedasenn
O sevel diwar ar mor
Evel eus ur c'hoval divent.
Evit ar wech kentañ
E voe ankeniet Brandan
Hag e klaskas techout
Diozh ar vogedasenn-se
Met an avel a gase ar vag
Eun warni.
Hag e-kreiz ar maged
E strinke
Flammoù, fulennoù ha glauo ruz
Klevet a rejont ivez
Trouzioù dindan douar
Evel diroufoù c'hwelhezerezed ramzel
Ha taolioù morzhol pounner
War anveioù houarn divent.



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Govien euzhus a rede
War ar menez-tan
Hag a daole etrezek ar venech
Gant o gevellioù bras
Pikoloù tammoù houarn vev
A lakae ar mor tro-zro da viri.
- Aotrou Doue, eme Vrandan,
Deuit d'hor sikour
Techomp buan ac'hane!
Techomp buan ac'hane!
Emaomp war lez an ifern.

E-pad daou-ugent devezh
E verdejont evel-se eun diraze
Hag un deiz en em gavjont
E-kreiz un deñvalijenn du-pod.
Ne veze gwelet berad ebet
- Gouzout a rez.
Petra eo an noz-mañ?
A c'houlennas un ael digant Brandan
- Ne ran ket, eme hemañ.
N'ouzon ket
- Achanta, eme an ael.
Difenn a ra an noz terfval-mañ
An douar ma klaskit
Douar gouestlet ar sent
D'ar re n'int ket henchet
Gant Doue.
Tamm ha tamm
E teuas ar sklerjenn en-dro
Diraze e oa ar baradoz
Gwelet a rejont ur voger
Uhel-uhel
Warni e skede mein priziuz
Hag en tu all e oa
Koadoù bras, stêrioù
Ha Pradoù leun a vleunioù
Er c'hoadoù e kane
Eved liesliv
Er stêrioù e neuie
Pesked arc'hant
War ar Pradoù
E oa demmed o c'hoari
Gant bleizi
Ul leonez a roe bronn
D'un oan

Un aezhenn skañv
Leun a frondoù a dremene
A-us dezhe
Hag un heol sklaer
A skede en oabl digoumoul.
Ar gwez avaloù
A oa leun a vleunioù
Evel e miz Ebrel
Ha leun a frouezh
Evel e miz Gwengolo

E-pad daou-ugent devezh
E kantreas ar venech evel-se
War un enezenn vuzhudas
Hep kaout naon
Na se'ched
Na c'hoant kousked
Met un deiz e voe ret
D'ar vorerien loc'hañ adarre
Da zistreiñ d'o bro
Ha da gontañ d'o c'henvroidi
Ar marzhioù c'hoarvezet gante.

En e sav e diaraog ar vag
O vrechata start ar wern
Brandan a soñje
Soñjal a rae
Er baradoz damwelet gantañ
El lev'r avanturioù
A oa o vont da skrivañ
En imramoù da zont
War morioù ar bed keltiek
Padal a-us d'ar c'hourach
E nije un evn eus Bro-Iwerzhon
Ur morskoul
Kaset gant Doue
Evit heñchañ
Ar vagad menezh
War e'chonder ar meurvor.



Pennduig ma c'hazhes

IV - DIWSKOUARN FIN

"Ha taolet 'peus pled doc'h leveson ar skouarn ba
istoer madden? a gendalc'h c'hoazh ma Pennduig.

- Skouarn Van Gogh, lakaomp, raet getoñ d'e
vuiañ karet. Daoust hag e klewe evn gwell
arlerc'h? setu ur studiadenn da gass a-raog ged
studerion O.R.L. Roazon.

- Diwskouarn hir ar roue Midas : Apollon eo o
raas dehoñ pandegwir ne oa bet klasseset maed an
eil arlerc'h Pan

- Diwskouarn ar roue Marc'h, re un asenn, plantet
dehoñ ged an Heizes wenn.

- Ki Boris é selaoù kenkoulz doc'h barzhonegoù Baudelai-
re 'el doc'h ur sonatenn a vMozart : da lared eo, kalz ne vern
an Aviel, afer en deus ma vehe kaosest doc'h'hoñ (ur bredel-
fennour bennag...)

" Red vo deoc'h adlenn Loéis Herrio, mestr : getoñ 'vez kon-
tet!" penaos e klewa ar big ur vuzhugenn é fichal e-dan ur
boem douar nevez troet.

Gwrañ memes tra beb mintin ken a glewehet ar buzhug é
vreugeussal!



Hag e cheñcho ho konsorted : dre vras ne gle-
wont maed - ar c'hirri-tan - an trakteurioù - ar
c'hirri-nij ha tra 'bed'ral! An tri c'hart ag ar bed
a chom disanav dehe dre ma ne ouijont ket
selaoù

selaoù da lared eo tawññ
gelloud an didrous
pinwidigezh an didrous.

'N em leuniañ ag an dud, ag ar boudoù .

Selaoùit doc'h Aviel ho kazhes : diwskouarn bitig a
vez geti, mes goùd a ra gober gete !

Boud ur skouarn fin 'walc'h
un douar blod 'walc'h
'wid ressew an disterrañ vrinseñ c'hlaw.
Setu ase ma fewartved goue'hennenn !"

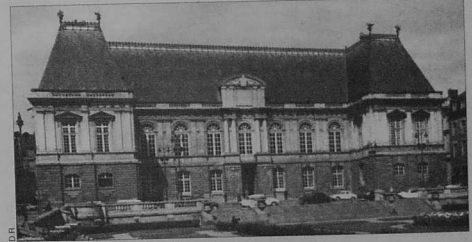
Herri AR BORG

(I) "Dasson ur Galon" P. 119 emb. Brud Nevez

PARLAMANT BREIZH...

Adsavet hag adkempennet eo bet
ar pezh brasañ eus palez Parla-
mant Breizh, ar batis kaer-se eus
karter kozh Roazhon a oa bet dis-
trujet gant an tangwall da vare
gouarnamant Balladur. Laouen o
o welout pegen brav eo deut gant
ar re a oa bet fiziet al labour enno.
Ken feulz e oa bet an taol e kalon ar
Vretoned, ken ez eus peadra da
vezañ laouen o kompren e oamp
bet selaouet (evit ur wech war a
seblant) gant ar Stad...

Blaz ar c'hwervoni a zo koulskou-
de gant ar berzh-se. Perak ta ?
Eomp didro ganti. Ma oa bet ken
feulz an taol e kalon ar Vretoned
evit lakaat ar vro en fezh (keode-
dourien, ensavadurioù, embrege-
rezhoù, mediaoù) da ziskouez anat
he c'hoant adsevel ar batis distru-
jet, ez eo peogwir e oa batis Parla-
mant Breizh. E gwirionez, ne oa
evit Pariz, abaoe peil 'zo, nemet
'lezh-vern Roazhon". Ha soñjal a ra
deoc'h o defa diskouezet ar Vre-
toned un hevelep c'hoant evit ul lez-
varn, ha pa vefe hini Roazhon ?
Respontet e vo deomp e oa ar Par-
lament, ul lezh-vern, ha tamm ebet
ur vodadenn (evel ma kred kalz
Bretoned). Re wir eo. Ne oar ket ar
Vretoned e oa "Stadoù Breizh" an
hini a yae d'ober ar vodadenn. Ne



vern. Evito, eo Parlament Breizh,
un arouez. Hag evit difenn an
arouez-se an hini o doa bet c'hoant
sevel o mouezh.

Gwallzippetet o neuze o kompren
ne oa ket bet klasket gant ar Stad
ober an taol dispar a oa tu da gas
da benn pa oa bet divizet adkem-
penn ar batis gwallaonet. Ul lez-
varn a oa da sevel e Roazhon
peogwir ez eus ezhomm eus unan.
Savet e vefe bet unan nevez abala-
mour e oa bet pulluc'het an hini
gozh. Met adkempennet e vefe bet
ivezh palez Parlament Roazhon hag
implijet e vefe bet ar batis meurde-
zus-se (ha kaer spontus) evit lojañ

Kuzul rannvro Breizh (hêntour Sta-
doù Breizh an amzer gozh e-barzh
ensavadurioù an amzer vremañ),
da c'hortoz ur gwir parlament evit
Breizh, gant galloudoù kalz led-
noçh...

Pebezh arouez ! Pebezh youl a
spereid digor hag a gomprenañ
evit respont d'ar Vretoned ! Na brav
e vefe bet !

Met huñvreal a ran. N'eo ket Bro
C'hall (jakobin) evit mont gant un
hent ken brav...

Ronan LEPROHON
bet Kuzulier rannvro

BUGALE EURUS... HAG AR RE ALL IVEZ

L'atet am eus dija pegen eurus e vez bremañ ar vrezhonegerien yaouank. Gant an holl embannerien e vez kinniget dezho levrioù. Ha levrioù brav-kenañ. Gant *An Here*, da skouer, e vo kavet "Troioù-kaer Bizibul", un dastumad savet skrid ha skeudennoù gant David Boussin.

"Ma abardavezh gant ur ran" a lakaio al lennar da vont gant Bizibul er choad. Met ret dezhañ "biamaat". Adkavet gant war hent an distro e vent vat :

"Ha gwir eo an dra-se, m'en tou deoc'h".

Ul lavarenn hag vo kavet e dibenn peb levri !



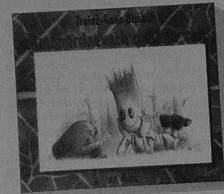
"Ma beaj dindan an douar" a gaso Bizibul evel just en douar. Deut adarre da vezañ bian-bianik.

"Takata ar Meurzhad" a zo c'hoazh souezhusoc'h. Aet an taol-mañ da heul ur Meurzhad, un den eus planedenn Veurzh ! Takata e anv. Hag adarre :

"Ha gwir eo an dra-se, m'en tou deoc'h" !

Ar skeudennoù a zo brav-tre. Hag ar skrid aes da lenn, zoken evit an tadoù-korñ ! Evel just re zwezhat e vo evit Nedeleg. Met n'eo ket re zwezhat evit ober profoù d'ar vugale.

Gant Ar Skol Vrezhoneg Emgleo Breiz e vo kinniget "Rimadellou ha Kanaouennou, evid ar vugale hag... ar vraz". Al lodenn vrasañ o vezañ bet savet gant Goul'han Kervella. Lod eus ar rimadelloù hag ar kanaouennoù bet savet evit mont da heul pezhioù-c'hoari Ar Vro Bagan.



evel *Gwilhou ar Bleiz*. Ul lodenn all bet skrivet evit e vab Egareg da gas d'ar Skol Diwan e Lezven. Hag un digarez brav da zeskiñ gerioù ha troiennoù eus Arvor ar Vro Bagan.

Da heul e vo kavet ul lodenn all bet skrivet gant Naig Rozmor. Traoù evit ar vugale ivez. Mat-tre da harpañ tud ar skolioù-vann. Da skouer : "Dilasteza ar babi-gou".

Ul leor moulet brav, an titloù skrivet gant lizherennoù faltazius.

Al levri-mañ, "Arsenik ha koz dantelaj", n'eo ket, evel just, evit ar vugale ! Gant Remi Derrien eo bet lakaet e brezhoneg pezh-c'hoari Joseph Kesselring, "Arsenic and old lace", c'hoariet



evit ar wech kenañ e 1941. C'hoariet eo bet, e brezhoneg, meur a wech gant Strollad Teatr Penn ar Bed. Evit ar wech kenañ e Landerne, e-kerz Kann al Loar, warlene. Un istor skripus ha kouls-koude farsus ivez. Fotoioù ar golo, e liv, a bijo d'ar re o deus gweliet ar pezh-c'hoari. Eñvorennoù bourrus. Hag ar skrid ivez, evel just. Zoken d'ar re n'o deus ket gweliet skipailh Remi Derrien o c'hoari, ken ampart. Evel boaz.

Glaoda MILLOUR

Boussin David. *Ma abardavezh gant ur ran. Ma beaj dindan an douar. Takata ar Meurzhad.* 24 f. peb him. An Here.

Kervella Goul'han. *Rozmor Naig. Rimadellou ha kanaouennou.* 62 b. 40 L. Ar skol Vrezhoneg

Strollad Teatr Penn ar Bed. *Arsenik ha koz dantelaj.* 128 p. 50 L. *Brud Nevez. Mesidou* 10 Ru Kemper 29200 Brest.



Niverenn 317 AL LIAMM

Evit ur wech eo lodenn vrasañ an niverenn, enni 126 pajenn, leuniet gant studiadennoù, hag ouzhpenn studiadennoù a-zivout Youenn Drezen, ar skrivagner bigouter brudet, bet gant ket vioaz zo.

Alan Dipode ha Tugdual Kálvez, gant sikour labourioù Lukian Raouil ha dielloù ar skrivagner, o deus faennet e faltazi en ur gontañ munudoù e vuhez. Lukian Kergoal, Aline Gleoneg, Paskal ar Marc'heg o deus studiet e oberennoù c'hoariva, barzhoniezh ha komz-plañ. Tudennoù e bezhoù-c'hoari a zo kêriz parrezioù e vro c'hindik, bed ar mor hag hini an douar, a-hed oberennt ar barzh e kaver an enebadur etre ar marv hag ar vuhez ; en e romantoù ha danevelloù, sell ar skrivagner a zo hini ul livour awenet gant gweledivaoù Breizh hag o ferzhioù dibar.

En niverenn n'eus nemet div zanevell, frammet-kaer avat gant Ann hag Alan Drev, an enkrezh hag ar braouac'h o vont war gresk betek an dibenn.

Gant ar barzhonegoù e vez kont eus an amzer dremenet, eus ar grennamzer ivez, hag eus an amzer-vremañ enni doareoù arvarus war donkad mab-den.

En notennoù pulh, menegomp ar re war Gamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien an hañv tremenet, digoradur Skolaj Diwan Plañvour, abadennoù brezhonek ar skinwel, diskouezadeg Dastum e Gwened, raktes T listor ar Vro.

Tu a zo da gaoz ur c'hourmanant bruderezh evit 150 lur, da gas war anv Al Liamm, d'ar sekretour Hervé Latimier, 27 Bal Laenneg, 35000 Roazhon.

Marzhin GROGNEG

Plan comptable et brezhoneg

Signalons la sortie d'un livre très complet et bilingue : français et breton : *Steuriñ ar Jederezh. Plan comptable. Liste des comptes. Documents de synthèse en deux langues : français, breton.* Il est offert par *Predler*. C'est l'œuvre de Jakez Cosquer, Maryse Le Fur et de Yann-Baol an Noalleg. Ce dernier avait déjà réalisé en 1997 un *Dictionnaire de l'Economie, du Commerce et des Finances*.

Un livre pour spécialistes ou pour les gens curieux. A chacun selon ses goûts ou ses besoins professionnels. Le breton est un instrument et peut s'adapter à la société actuelle.

G.M.

Steuriñ ar Jederezh. 120 p. (17 x 24 cm) 140 F. *Predler*. 19 Park Maen Mour. 29700 Plomelin.

Jean Salmon, président de la Chambre régionale d'agriculture : L'avenir de la Bretagne n'est plus dans le développement de ses volumes de production

Jean Salmon, né en 1947 à Hénanbihen, après des études à Dinan et à l'école d'agriculture du Quessoy, retourne à 17 ans à la ferme familiale et milite au sein du MRJC. En 1984, il est élu président de la FDSEA des Côtes-d'Armor ; en 1994, président de la Chambre d'Agriculture. Depuis 1995, il est aussi président de la Chambre régionale. Il est en GAEC avec son fils sur 50 ha : 200.000 litres de lait et 100 truies.

Le P.B. : Les crises cycliques de surproduction, on connaît bien, hélas ! Qu'y a-t-il d'exceptionnel cette fois ?

Jean Salmon : Tout d'abord il faut distinguer entre la crise du porc et celle du poulet. Dans le premier cas, le marché est engorgé dans le second, ce sont des marchés qui se ferment, on y reviendra.

Cette crise est plus longue, plus dure, du fait de handicaps accumulés. La peste porcine en Hollande a eu pour effet de maintenir les cours à un niveau artificiellement élevé et a poussé à augmenter la production ailleurs. Quand les Hollandais sont revenus sur le marché il y a eu des excédents partout en même temps. Cela s'est conjugué dans le temps avec la crise monétaire russe qui nous a privés d'un marché de délestage habituel.

Le P.B. : En Bretagne, c'est particulièrement grave, non ?

J.S. : La crise est exceptionnelle aussi parce qu'on n'a pas affaire qu'à des agriculteurs spécialisés qui n'ont pratiquement plus d'autre solution que de continuer à produire ou disparaître, si bien que la crise n'a pas généré de baisse de production, d'autant moins - les gens en difficulté sont tentés de céder leur élevage à d'autres.

Par ailleurs, comment tenir sur des ateliers de type familial quand les Espagnols par exemple développent des ateliers de 3.000 à 5.000 truies. Ce sont des firmes qui investissent. Les agriculteurs ne sont plus des acteurs mais des faiseurs.

Le P.B. : C'est l'Europe quelque part qui est en cause... ?

J.S. : Bien sûr. Nous avons été à Bruxelles leur demander ce qu'ils faisaient, car nous sommes le pays le plus engagé dans l'application de la directive nitrates, etc. D'autres, com-

me l'Espagne, bientôt les nouveaux lander allemands, développent à tout va, sans avoir apparemment de problèmes d'environnement... Bref, la production européenne continue d'augmenter, alors je ne garderai rien de faire des pronostics concernant une remontée des cours.

Le P.B. : On reviendra aux solutions tout à l'heure. Comment voyez-vous la situation de la filière avicole, singulièrement celle du poulet-export ?

J.S. : Tout d'abord il faut rappeler que la filière export arrangeait tout le monde : industriels, céréaliers, producteurs, les Bretons globalement, car il s'agissait d'une activité économique importante. Mais voilà, des marchés se ferment dans le cadre du Commerce International et la reprise des négociations de l'OMC peut aggraver ce qui a commencé avec les accords de Mar-



Jean Salmon

akech en 1994 : une baisse des restitutions équivalant à 250.000 tonnes en volume ! Alors quand j'entends M. Glavy dire : "il faut réorienter la production", je demande : "250.000 tonnes d'un coup ?"

Faire évoluer certains vers la dinde, le poulet lourd, etc., soit ! Mais reconvenir d'un coup 250.000 tonnes pour le marché européen c'est ficher la filière volaille française et européenne en l'air. Il faut faire virer le bateau mais plus lentement.

Le P.B. : En clair, il faut continuer le système des restitutions ?

J.S. : Les restitutions ne sont pas une stratégie en soi, pour permettre de produire toujours plus, je suis d'accord. Mais, premièrement, leur finalité c'est de corriger les distorsions sociales et environnementales insupportables ; deuxièmement, supprimer les aides à une agriculture orientée à

l'export c'est condamner un producteur sur quatre ; troisièmement les restitutions sont un élément, je dirais de stratégie politique, à moins de vouloir laisser la place libre aux USA sur les marchés mondiaux. L'Europe, marché solvable par excellence, importe beaucoup, elle doit continuer à exporter.

Le P.B. : Aider, n'est-ce pas reconnaître un manque de compétitivité ?

J.S. : Nos producteurs sont bons, nos produits aussi. On a trop mis l'accent jusqu'à présent sur les volumes, pas assez sur les produits identifiés de qualité. De meilleurs sur les volumes nous devons devenir les meilleurs sur la qualité. Nous en sommes capables. C'est de toute façon nécessaire, car nous sommes forcément moins bien placés sur les produits de base, face à la concurrence internationale et européenne (Espagne...). La législation française au plan fiscal, social, environnemental est largement pénalisante, mais nous ne demandons pas de baisser les normes. Tout tirer vers le bas, non ! car c'est hypothéquer la qualité aussi. Cela étant, l'OMC doit ou bien prendre en compte les contraintes sociales et écologiques, ou bien continuer les restitutions.

Le P.B. : A ce propos, certains demandent d'augmenter ces aides pour assurer la maîtrise de la production, d'autres de les diminuer, pour la même raison !

J.S. : Je ne suis ni les uns, ni les autres. Maîtriser la production doit se faire en tenant compte à la fois des marchés et des territoires. Comme dans d'autres secteurs il faut produire en fonction de ventes prévisibles. D'autre part se pose la question des règles de répartition. Ainsi le seul ratio hectare/cochon n'est pas socialement tenable, car c'est condamner nombre de producteurs dans une zone donnée. Qui choisit ceux qui doivent partir ? Par contre, il faut plafonner les plans d'épandage et empêcher structurel. L'acceptabilité sociale est par ailleurs aujourd'hui incontournable : on ne peut plus construire une porcherie contre l'opinion publique. Et le projet de territoire tel que je le défends implique que le bien-fondé du projet agricole, élément de développement économique, soit admis de tous.

Propos recueillis par H. GOURMELEN



C'est mieux d'être riche !

Si vous avez enfin trouvé du boulot, ailleurs que près de chez vous, là où vous étiez chômeur, il vous faut être presque riche avant de travailler.

En effet, pour trouver un logement modeste mais digne de votre famille, une femme, un mari et un ou deux enfants, il vous faut compter entre 2 et 3000 F, au moins, qu'il faudra acquitter 2 fois (en général) pour le dépôt de garantie et pour le mois qui suit votre entrée.

A cela, si vous avez la chance d'être servi en eau par la Compagnie Générale des Eaux, evel just, il vous faudra, au moins, déboursier 443,25 F pour voir l'eau couler au robinet, même si, avant votre arrivée, elle n'a pas été coupée.

Pour vous éclairer, c'est modeste (c'est quand même mieux les sociétés publiques), ce ne sera que 79,01 F pour avoir le droit de payer cher le courant électrique.

Quant au téléphone qui est déjà capitaliste et qui pourtant vous est pratiquement indispensable même pour votre travail, il vous sera demandé 305,06 F.

C'est-à-dire que pour un logement (T3 ?) ce sera, sans compter le déménagement si vous avez quelques bouts de bois, la modique somme comprise entre 4.827,32 et 6.827,32 F en espérant que ce ne sera pas l'hiver, car si c'est le cas il faudra approvisionner le fioul ou la corde de bois !

En espérant que ce boulot ne sera pas un emploi-jeune ou qu'il sera un peu meilleur que le SMIC. Car sinon... vous m'avez compris. Il ne vous restera plus qu'à demander à votre banquier, et il ne vous sera pas non plus fait de cadeau.

Et tout ça, c'est dans la République française laïque et sociale si je me souviens...

Pierre FOLGAVEZ

Lettre à mon banquier

"J'ai beaucoup d'estime pour la banque que vous présidez et en particulier pour mon agence habituelle au personnel aimable et compétent.

Cette estime s'est encore accrue à la réception du magazine par lequel vous m'informez de vos nouveautés bancaires.

J'ai ainsi appris la naissance d'un "Federal Actions Equilibre", incorporé à "Federal Gestion" et accompagné de "Federal Croissance". Je me réjouis tout d'abord de l'invariabilité de l'adjectif "federal" en outre dépourvu d'accent, comme en breton. En serait-ce une extension ?

Toutefois les intitulés d'autres "produits", tels que "discovery", "fidelity", "funds"... indubitablement anglo-saxons, me conduisent à renoncer à mon interprétation un peu hâtive ci-dessus.

Votre banque se convertirait-elle à la vogue envahissante de l'anglo-américain ? En rassemblant mes lointains acquis scolaires, j'ai néanmoins été rassuré : "croissance" et "gestion" sont étrangers à l'anglais et

"action" ne s'y emploie qu'aux sens physique et judiciaire...

Il s'agit donc, en définitive, même pas d'un "français" ordinaire, mais d'un abominable salmigondis comparable - juste retour des choses - au baragouin que les Parisiens du début du siècle ne cherchaient pas à déchiffrer sur les lèvres des immigrés bretons à la gare Montparnasse.

De plus en plus courant dans des milieux aussi étendus et influents que ceux des média, de l'industrie, du commerce et de la finance, ce charabia ne semble pas émouvoir nos jacobins hexagonaux, personnalités politiques en tête, qu'importune la survie des langues "régionales minoritaires" et qui se sont démenés pour que la France refuse la ratification de la charte européenne de ces langues.

Bizarre, non ?

Soyez assuré, Monsieur le Président, de ma haute considération."

André GUILLO

Congo - Brazzaville : une guerre oubliée

De nombreux conflits se poursuivent en Afrique. Certains sont en voie de résolution ou sont tout au moins l'objet d'efforts de l'O.N.U. D'autres sont évoqués par les médias. Mais certains pays africains sont laissés de côté : c'est le cas de la Somalie, c'est aussi le celui du Congo-Brazzaville où l'implication de la France est pourtant évidente.

Une histoire mouvementée

Depuis son indépendance, le Congo-Brazzaville a toujours donné du fil à retordre à la France qui n'a pu

importante. C'est encore Elf qui construit à Brazzaville la tour Nabemba pour abriter les différents ministères.

Avec l'écroulement du bloc socialiste et la chute du prix du baril de pétrole, le régime va devoir évoluer. Réunie de février à juin 1991, la Conférence Nationale souveraine établit un régime de démocratie pluraliste, ce qui réduit l'influence de la France.

Elu en 1992, Pascal Lissouba va vouloir gérer à sa guise les revenus du

si par des unités tchadiennes. Il bénéficie de l'aide militaire française : une centaine d'officiers et de sous-officiers ont été envoyés au titre de la coopération militaire pour aider Sassou-Nguesso à mieux assurer la sécurité ; 25 sous-officiers retraités (des "priés") encadrent quelque 600 soldats congolais. On trouve aussi dans le camp du Président autoproclamé, reconnu par la France, des mercenaires hutus rwandais interhamwe (ex-génocidaires) et des mercenaires européens notamment français ; étrange voisinage !

L'ex-Président Lissouba dispose aussi de ses miliciens "Cocoyes", tout comme l'ex-Maire et ex-Premier Ministre Kolélas de ses miliciens "Ninjas".

Comme l'a déclaré "Action contre la Faim", O.N.G. française, "le désordre général qui règne au sein de ces milices incontrôlées, ainsi que les affrontements qui y perdurent, en font un théâtre où toutes les excitations possibles et inimaginables sont commises en toute impunité". La guerre civile a fait au moins 30.000 morts en un an ; elle a entraîné le déplacement de 610.000 personnes, soit près du quart de la population du pays.

L'économie est complètement désorganisée. Les hôpitaux et les écoles ne fonctionnent plus. La voie ferrée Congo-Océan est impraticable car peu sûre. 40 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition. Cependant deux activités marchent bien : le trafic des butins de guerre et l'exploitation "off-shore" du pétrole qui continue et qui assure 80 à 90 % des revenus de l'"Etat", mais en fait de la classe politique corrompue.

Devant cette situation, il n'y a eu aucune initiative de la part des grandes puissances, ou du Conseil de Sécurité de l'O.N.U., contrairement à la Sierra Leone, ou au Congo-Kinshasa.

Mais peut-être la France ne souhaite-t-elle pas que l'on intervienne dans son domaine réservé. L'aide humanitaire réduite est assurée par les organismes de l'O.N.U. encore sur place, par les Eglises et par les grandes O.N.G., mais elle n'atteint pas les régions les plus touchées, où l'armée refuse d'assurer une escorte.

pétrole. Archi corrompu et népotiste il termine son mandat en 1997 dans une guerre civile qui l'oppose à Sassou-Nguesso, qui va l'emporter.

L'actuelle guerre civile

La guerre civile a été remportée en 1997 par Sassou-Nguesso, contre les forces alliées de deux opposants l'ex-Président Lissouba et Bernard Kolélas, maire de Brazzaville de 1994 à 1997.

En octobre 1997, Sassou-Nguesso se proclame Président. Malgré le ralliement à celui-ci du parti de Kolélas, la guerre civile reprend en septembre 1998 à la suite d'affrontements entre l'armée et des jeunes désœuvrés dans la région de Brazzaville. Elle s'étend bientôt à tout le pays.

Sassou-Nguesso dispose des Forces armées congolaises, et des miliciens "Cobras". Il est soutenu par l'Angola voisin, avec des armes lourdes et des hélicoptères, mais aus-



si établir son contrôle comme au Gabon ou en Côte d'Ivoire.

En 1963, le président Fulbert Youlou élu à l'indépendance en 1960 est renversé par un soulèvement syndical. Le Congo se tourne vers le bloc des pays de l'Est et échappe politiquement à la France, qui va cependant y maintenir son contrôle économique par le biais de ses intérêts pétroliers.

Elf, alors entreprise publique française s'implante au Congo en 1969. L'odeur du pétrole va marquer le coup d'Etat sanglant contre le président Marien Nguabi, d'orientation marxiste, en mars 1977.

Le Colonel Sassou-Nguesso prend le pouvoir en février 1979 et la conserve jusqu'en 1991 malgré une situation politique souvent agitée. A la tête d'un parti unique, marxisant, il compose avec les intérêts d'Elf. Après le boom pétrolier des années 80, Elf lui accorde des avances de trésorerie qui entraînent une dette de plus en plus

La France soutient officiellement Sassou-Nguesso, officier formé à Saint-Cyr et qui bénéficie de réseaux de soutien dans l'Etat français. Le 30 juin dernier, le Ministre des Affaires Etrangères, H. Védrine, a répondu à l'opposition congolaise en exil : "La France invite toutes les parties en présence à trouver une solution par la voie d'un dialogue sans exclusive, ce qui suppose la renonciation à l'action armée (...) et la reconnaissance de l'autorité du Président Sassou-Nguesso jusqu'aux élections."

Il est à craindre que cela ne soit pas suffisant pour arriver à briser enfin le mur du silence sur le drame humain au Congo-Brazzaville.

La responsabilité des sociétés pétrolières

Actuellement Sassou Nguesso reçoit de son meilleur allié Elf, une aide considérable qui fournit 60 à 70 % des revenus de l'Etat congolais.

Les agissements d'Elf au Congo-Brazzaville sont souvent obscurs. La société française a sans doute financé les efforts de guerre de Sassou Nguesso, sinon de Lissouba, en endettant le pays pour plusieurs années. Les liens entre les sociétés pétrolières françaises et l'Etat français restent opaques.

Il a été impossible de déterminer le rôle des pouvoirs publics dans le consortium devant construire l'oléoduc Tchad-Cameroun, projet très polluant, contesté par de nombreuses O.N.G. et finalement abandonné.

C'est la conclusion à laquelle a abouti, entre autres, le rapport parlementaire rendu public en octobre, rédigé par trois députés (Verts, P.S., D.L.) et portant sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental.

Le rapport déclare notamment : "maintien au pouvoir de dictatures,

corruption, violence larvée, atteinte récurrente aux droits de l'homme et à l'environnement, tel est le bilan peu glorieux de l'exploitation pétrolière dans toute l'Afrique, une partie de l'Amérique Latine et certains pays d'Asie."

Il suffit de se rappeler par exemple du rôle de Total en Birmanie, soumise à une impitoyable dictature militaire.

Dans certains pays les sociétés pétrolières accusées de collaborer avec un pouvoir très répressif (Occidental Petroleum et B.P. en Colombie, Shell au Nigéria) ont dû adopter des codes de bonne conduite. Le rapport parlementaire propose pour la France notamment des mécanismes de contrôle des entreprises multinationales et de leurs relations avec les Etats producteurs. Il est temps, grand temps, même si cela déplaît à certains députés de droite comme Hervé de Charotte qui regrette "que ce rapport débouchât sur une vision globalement négative pour les intérêts français".

Il faut aussi évoquer les affaires dans lesquelles Elf est impliquée. Il y a celle d'Elf-Aquitaine International, présidée par Alfred Siven, sous le coup d'un mandat d'arrêt international, dans laquelle se trouvent impliqués des proches de Charles Pasqua mais aussi des familles de François Mitterrand. Il y a aussi celle concernant André Tarallo, le "M. Afrique" du groupe Elf, qui a géré de 1990 à 1997 des fonds de plus de 600 millions de francs, transitant sur des comptes suisses qui auraient servi à verser des "remunérations" occultes à des présidents africains, dont le chef d'Etat gabonais Omar Bongo. Il y a enfin la possible contribution d'Elf aux caisses noires de la C.D.U. en Allemagne, avec l'accord, sinon à l'instigation de François Mitterrand lui-même. Et que ne va-t-on pas encore découvrir ?

Yves JARDIN

BULLETIN D'ADHESION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom Prénom

Adresse

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

Les langues d'Italie reconnues officiellement

Par une loi votée par le Sénat italien, il y a quelques semaines, ont été reconnues pour la première fois 12 "petites" langues, parlées dans une partie quelconque de l'Etat. Il ne manque plus maintenant que la signature du président de la République à la loi qui a été votée par les députés et les sénateurs après dix ans passés en navettes entre ces deux chambres. Parmi les langues dont les droits ont été reconnus dorénavant par l'Etat, il y a des langues qui bénéficiaient déjà d'une certaine reconnaissance officielle, comme le slovène, l'allemand ou le français qui sont reconnus par les statuts d'autonomie de certaines régions. Mais il y a aussi des langues qui ne bénéficiaient jusqu'alors d'aucune reconnaissance officielle, comme l'occitan parlé dans plusieurs vallées de l'Ouest du Piémont. La nouvelle loi représente donc pour elles une avancée, mais elle ne sera appliquée que dans les endroits où cela sera demandé par les habitants et les élus des communes où l'on parle ces langues. Pour qu'elle soit appliquée dans une commune il faudra que 15 % de ses habitants en fassent la demande et qu'un tiers des conseillers élus en soient d'accord. Il sera autorisé d'enseigner dans les écoles la langue ou dans la langue, dans le premier et le second degrés. La langue régionale sera enseignée à partir du choix des familles. Ces langues-là pourront être employées dans la vie publique par l'administration à côté de l'italien. Les noms de lieux et de personnes pourront être "désitalianisés" et trouver ou retrouver leur forme dans la langue régionale. Les services publics de télévision et de radio pourront émettre dans ces langues à partir d'un accord avec les régions. Tout cela financé par des aides de la part de l'Etat central et des régions.

I.K.

(Traduction de "Brema", N° 220, janvier 2000)



Donal Lunny.

Qui ne connaît aujourd'hui Donal Lunny en Bretagne ? Présent sur le front de la musique irlandaise depuis près de trois décennies, ce que soit en qualité de musicien ou au titre de producteur, son nom a été associé à plus de 150 albums.

De Christy Moore à Altan ou Capercaille, mais aussi de Kate Bush à Elvis Costello ou Mark Knopfler nombreux sont ceux qui ont été touchés par la main de ce musicien de génie.

A l'occasion d'un court séjour en Bretagne, il a bien volontiers accepté de nous consacrer quelques instants dans un emploi du temps très chargé.

Le P.B. : Pourrais-tu en quelques mots te présenter aux lecteurs bretons ?

Donal Lunny : J'ai débuté la musique à l'âge de 15 ans avec une guitare. En arrivant à Dublin, j'ai commencé à jouer avec le groupe Emmet Spiceland. Mais le premier groupe important avec lequel je me suis produit a été Planxty au tout début des années 70. Nous avons joué ensemble durant trois ans. Puis j'ai quitté le groupe pour jouer avec Shaun Davay. A ce moment j'ai aussi créé mon propre label de disques, Mulligan, avec lequel j'ai produit environ dix-sept albums dont ceux de Bothy Band. Car entre temps, avec d'autres musiciens, nous avons monté le groupe Bothy Band, qui a existé jusqu'en 79.

Planxty s'est ensuite reformé pendant deux ans, avec une musique légèrement différente de celle de la

Un jour avec... L'incontournable

formation initiale. En 82, j'ai monté Moving Hearts, qui a existé jusqu'en 85.

Enfin après avoir travaillé avec une foule de gens pendant plusieurs années, il y a environ trois ans, j'ai été invité au Japon à un festival sur l'Irlande. Les organisateurs m'avaient demandé de concevoir une soirée consacrée à la musique irlandaise et c'est ce qui a été à l'origine de Coolfin.

J'ai donc choisi différents musiciens que je connaissais déjà, et nous avons joué dans ce festival et plusieurs autres par la suite. Nous avions très souvent des invités, comme Maire Brennan (de Clannad) ou Lien, O'Maonail par exemple.

Nous avons beaucoup joué ensemble, notamment dans une série d'émissions de TV, que je produis sur TnaG/TG4 (*Tellifis na Gaelige*), intitulées *Sult*, ce qui signifie plaisir en gaélique. Depuis, le groupe a trouvé sa vitesse de croisière, et il est constitué du même noyau : Nollaig Casey au fiddle, John McSherry au uilleann pipes et aux flûtes, Ray Fean à la batterie, Ronnie O'Flynn à la basse, Graham Henderson aux claviers, Lloyd Byrne aux percussions et moi-même bien entendu au bouzouki. *Coolfin* est un nom de lieu assez répandu en Irlande, puisqu'on le retrouve dans les comtés Clare, Waterford, Laois ou Sligo.

Le P.B. : Planxty était un groupe novateur dans les années 70, pour la musique traditionnelle irlandaise ?

D.L. : Je le pense en effet, même si c'est davantage au public de l'époque qu'il faudrait poser la question. Je crois que *Planxty* s'est efforcé d'être la connexion entre les airs à danser (jigs, reels, hornpipes) et les chansons, ce qui était tout à fait nouveau, et donc très important pour nous. De plus nous avons introduit quelques instruments inhabituels, comme le bouzouki, et notre approche musicale était donc en cela très originale.

Nous comptons parmi nous un très grand joueur de uilleann pipe en la personne de Liam O'Flynn. Sa virtuosité alliée aux rythmes des bouzoukis d'Andy Irvine et de moi-même, ainsi

que le fait que nous avions plusieurs chanteurs, dont Christie Moore, ont en quelque sorte, «révolutionné» la musique traditionnelle irlandaise.

Nos arrangements étaient eux aussi très novateurs, pas de césures courtes, pas de formules au rabais, donner le meilleur de nous-mêmes sur scène. Tous ces éléments ont produit le succès que l'on sait. Finalement grâce à tout cela, je crois que nous avons contribué à populariser la musique traditionnelle auprès des plus jeunes, ce qui à mon avis a eu d'énormes conséquences sur l'évolution de la musique irlandaise par la suite.

Le P.B. : Avec Moving Hearts, vous aviez introduit une certaine idée de rock dans la musique irlandaise, non ?

D.L. : Oui, mais au départ, ce côté rock soit si accentué dans *Moving Hearts*, était un accident. En fait, moi je voulais faire de la musique irlandaise avec un son différent. Je voulais pouvoir associer le uilleann pipe de Davy Spillane et le saxophone de Keith Donald, ainsi que la basse de Eoghan O'Neill et la batterie de Matt Kelligan. Nous avions aussi le guitariste rock Declan Sinott. Et plusieurs de ces musiciens qui étaient connus pour jouer du rock, ont finalement fait pencher la balance vers une section rythmique plus importante que prévue.

Cela a pris beaucoup de temps à faire machine arrière, mais en définitive, je crois que sur le dernier album *The Storm*, nous étions vraiment revenus à la musique que je voulais faire en créant le groupe. Un second joueur de uilleann pipe nous avait rejoints, et cela avait remplacé notre musique dans un contexte plus traditionnel. Pour ma part, je pense que c'est l'album le plus abouti de *Moving Hearts*.

Le P.B. : Tu composes toi-même pas mal des morceaux que tu joues. Quelles sont tes influences musicales, et quelle étiquette pourrait-on mettre sur ta musique ?

D.L. : Pour l'étiquette je dirais que je fais de la musique irlandaise tradition-

Donal Lunny de la musique irlandaise

nelle (j'espère) à la «sauce post-moderne».

En ce qui concerne mes influences musicales, je ne suis pas bien sûr de pouvoir dire où elles se situent. En effet, elles sont très variées, puisque je pioche de-ci de-là, écoutant une foule de musiques différentes, qui vont du traditionnel au jazz, de la musique classique au rock ou au blues.

Néanmoins je pense avoir été très influencé à l'origine, lorsque j'ai fait partie de *Planxty*, par la façon de jouer le uilleann pipe de Liam O'Flynn. Toute l'énergie qu'il déployait m'a très sûrement influencé, même de façon inconsciente.

J'écoute aussi beaucoup de vieux enregistrements de musique irlandaise. En particulier des disques de Séamus Ennis, un merveilleux piper, l'un des plus grands, malheureusement disparu voici 10 ou 12 ans.

Enfin je ne saurais oublier l'influence du premier de tous. Je veux parler de Sean O'Riada, qui, avant tout le monde, a considéré la musique traditionnelle irlandaise comme une chose sérieuse, et non plus comme une forme mineure de la musique, tout juste bonne à être jouée par deux ou trois gars dans l'arrière salle d'un pub. Il était lui-même de formation classique, mais par son approche et son attitude respectueuses de la tradition, il a eu à coup sûr une influence considérable sur le renouveau de notre musique. En cela, je peux me prévaloir avec fierté de son influence...

Le P.B. : Y a-t-il eu une évolution dans ta musique au cours des 20 ou 30 dernières années ?

D.L. : Je le pense en effet. Même si je crois que je porte en moi quelques idées force qui ne m'ont jamais quittées depuis mes débuts. Ce sont des principes fondamentaux auxquels je reste attaché, comme l'intérêt que j'ai toujours porté aux rythmes et aux musiques syncopées. En fait dans ma musique, j'utilise toute une palette de couleurs, toujours les mêmes, notamment au niveau des arrangements et des cordes.

C'est une chose dont je suis à l'heure actuelle très conscient, mais il me semble important, primordial même,

de rester attaché à quelques grands principes. Je suis donc très proche de la musique traditionnelle, mais en utilisant des caractères spécifiques dans cette palette que j'évoquais, ce qui me permet de développer un «arc en ciel» de sons différents.

Le P.B. : Tu joues du bouzouki. Mais comment as-tu découvert cet instrument ?

D.L. : C'est Andy Irvine qui m'avait offert un bouzouki avant même que nous formions le groupe *Planxty*. Celui-ci avait 12 cordes comme une guitare. Je l'ai modifié en enlevant les cordes de l'octave, et en utilisant les cordes de même unisson. Ça en a amélioré le son.

Au début, de nombreuses personnes me demandaient où je m'étais procuré cet instrument. Depuis, ce type de bouzouki s'est tellement répandu qu'on l'appelle maintenant bouzouki irlandais, par opposition au bouzouki grec qui a lui, 6 cordes, et un fond de caisse arrondi. Le mien a le dos plat.

Hormis le bouzouki, je joue de la guitare depuis toujours, et puis du bodhran, le tambour irlandais. C'est un instrument de base très intéressant que j'utilise beaucoup, notamment en studio, car il me permet de nombreuses variantes de son.

Le P.B. : Tu n'as pas produit beaucoup d'albums personnels durant ta longue carrière. Pourrais-tu nous parler du CD *Coolfin* ?

D.L. : A part les albums des différents groupes dont j'ai fait partie, j'ai réalisé un disque intitulé «*Donal Lunny*» en 87 chez Gael Linn, l'enregistrement public d'un concert hommage à Sean O'Riada. Puis en 96 j'ai produit deux albums collectifs, «*Common Ground*» avec des gens comme Christie Moore, Sinead O'Connor ou Kate Bush, et «*Sult - Spirit of the Music*», qui comprenait des morceaux tirés de mes émissions sur TG4. J'ai également composé la bande originale du film «*This is my Father*» en 93. Pour *Coolfin* paru chez Hummingbird en collaboration avec EMI, j'avais écrit plusieurs morceaux musicaux, auxquels j'ai adjoint des traditionnels «relookés». Nous avons beaucoup

joué et répété ensemble avant d'enregistrer l'album, pour lequel j'ai fait appel en plus des musiciens habituels, à de nombreux invités : Eddie Reader, Marta Sebestyén, Triona et Maighread Ni Dhomhnaill et quelques autres encore.

Cet enregistrement a été une expérience très enrichissante pour tous, et l'album est, je crois, plutôt bon. Pour autant le son du groupe n'est pas figé, et peut évoluer à l'occasion du prochain enregistrement.

Le P.B. : Tu as également produit l'Héritage des Celtes. Comment as-tu rencontré Dan Ar Braz ?

D.L. : Je le connaissais depuis de nombreuses années. Je l'avais rencontré alors qu'il jouait avec Alan Shillwell, puis quand il avait eu son propre groupe. Par le passé je suis souvent venu en Bretagne, et il me semble qu'à l'occasion d'un concert de *Planxty*, nous avons joué avec lui. Peut-être même également avec *Moving Hearts*. Enfin en 93, à l'occasion du Festival de Cornouaille à Quimper, Dan Ar Braz qui se produisait pour la soirée de clôture, nous a proposé de le rejoindre sur scène avec d'autres musiciens irlandais et écossais.

Voilà comment est née cette grande aventure de l'Héritage. La suite, les Bretons la connaissent aussi bien que moi. Travailler sur l'Héritage des Celtes a été une opportunité incroyable et une chance inouïe, parce que nous avons eu de grands producteurs, un studio super, et assez de temps et de bons musiciens, pour produire des albums excellents. D'ailleurs le résultat a été fantastique.

Le P.B. : Comment vois-tu le proche avenir ?

D.L. : Hormis les tournées habituelles, un peu partout en Europe, plus un mois aux USA, et la participation aux albums d'autres musiciens, nous allons nous attaquer à la réalisation d'un nouvel album de *Coolfin*, qui devrait voir le jour au premier semestre 2000.

Propos recueillis par Philippe COUSIN
Collaboration Monique LE TREUT

Livres

◆ Une biographie d'Anatole Le Braz

J'ai toujours apprécié les écrits de Yann Ber Piriou, qu'ils soient littéraires ou historiques ; le seul inconvénient étant leur rareté et leur relative brièveté. D'où le plaisir à découvrir cet essai biographique de 364 pages (139 F) qui vient de publier Terre de Brume et les PUR. Un texte élégant, ciselé, presque calligraphié.

Un parcours caractéristique

On y redécouvre Anatole Le Braz, un temps oublié, dont beaucoup d'ouvrages viennent d'être réédités, ou vont l'être sous peu. Cet essai est aussi une anthologie : le récit est nourri de longs extraits de l'écrivain trégorrois, souvent peu connus, voire inédits. D'abord sur l'enfance à Saint-Servais, puis à Ploumilliau, sur les études à Saint-Brieuc, à Rennes, à Paris. La plume de Yann Ber Piriou alterne avec les écrits de Le Braz. Elle est alerte, élégante, précise :

"Bref, de trois à douze ans, tous les lieux d'entre Ploulec'h, Ploubezre, Plouaret, Plouzélambre et Saint-Michel-en-Grève, constituèrent pour Anatole une sorte de royaume enchanté où chaque colline, chaque sillon, chaque ferme lui étaient connus (...)"

A fréquenter Le Braz depuis des décennies, Yann Ber Piriou, cet autre Trégorrois, le connaît et le comprend admirablement. La biographie est claire, limpide, convaincante : le rêve de réussite littéraire, le retour aux sources au lycée de Quimper, à 27 ans, dans une Bretagne qui demeurera sa principale inspiratrice, bref, un itinéraire qui annonce déjà celui de Hélias.

Actuel

L'auteur met en lumière la simplicité et la générosité de Le Braz, son attention aux personnes, son dévouement familial, ses convictions bretonnes, qui semblent s'atténuer pendant une courte période où, comme naguère Renan, il ne souhaite plus que la langue bretonne soit sauvée par l'enseignement. Après sa nomination à la Faculté des Lettres de Rennes, Le Braz retrouve ses convictions et sa pugnacité. Il les développe de plus en plus lors

d'innombrables conférences publiques, notamment aux Etats-Unis où il séjournera longtemps. Un intérêt supplémentaire du livre est de nous faire découvrir ses impressions d'Amérique, notamment au travers de correspondances inédites.

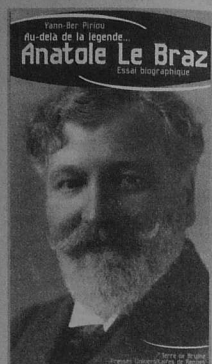
Les retrouvailles avec une Bretagne qu'il ne quitte jamais vraiment sont toujours émouvantes. Il n'étudie pas le débat politique : "Nul doute, en effet, que la Bretagne n'ait parfois à se plaindre d'être traitée en parente pauvre dans la grande famille française", écrit Le Braz.

Malgré son honnêteté et son ouverture d'esprit, il est, lui aussi, victime d'incompréhensions et de sectarisme, ce qu'il dénonce en ces termes :

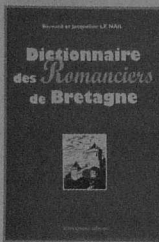
"La Bretagne intellectuelle est devenue une terre de massacre où il faut constamment se battre avec quelqu'un contre quelqu'un. L'amertume, la calomnie gratuite et la haine y sont l'aliment journalier. C'est une nourriture dont je n'ai jamais voulu, dont je veux moins que jamais. Je prends donc ma retraite définitive d'une communauté où règne seule la mutuelle excommunication."

C'est dire si Le Braz, vu par Piriou, est actuel. Un homme de dialogue, d'ouverture, de culture, à connaître et à méditer aujourd'hui. C'est facile avec ce livre essentiel !

J.J.M.



◆ Un dictionnaire de romanciers



Bernard et Jacqueline Le Nail viennent de publier, chez Keltia Graphic éditions à Spézet, un dictionnaire de romanciers de Bretagne (360 pages, 149 F).

Il se présente sous la forme de 650 notices consacrées au même nombre d'auteurs de romans, surtout du XVII^e siècle à nos jours. Cela confirme la richesse de la Bretagne en écrivains et sa force d'inspiration sur d'autres. On se posera, à la lecture de l'ouvrage, la question déjà posée dans ces colonnes par Pascal Rannou : Qu'est-ce qu'un écrivain breton ? Celui qui est né en Bretagne, qui a écrit sur la Bretagne, ou celui qui a eu conscience de l'existence d'un peuple breton ? L'acceptation retenue par les auteurs est la plus large. On trouve donc des

notices sur des "classiques" comme Chateaubriand, Jules Verne, Jean-Claude Le Goffic, des contemporains comme les Queffelec, Jean-Claude Bourlés ou Yann Brékiélen, une quarantaine d'écrivains en langue bretonne, d'Abeozen à Yvon Gourmelon. L'un des intérêts de ce dictionnaire est de faire connaître des auteurs peu connus ou oubliés et, par là, d'inciter à les lire, quand les ouvrages sont disponibles.

Noël Devaux, Noël Couédel, Karine Huet, Jean-François Ker-véan, par exemple, méritent d'être lus ou relus. Et bien d'autres. Les auteurs du dictionnaire s'abstiennent le plus possible de jugements de valeur, hormis, peut-être, lorsqu'il s'agit de Roparz Hénon !

Des annexes importantes renseignent sur les pseudonymes, sur les communes auxquelles sont liés les romanciers cités, sur les écrivains qui ont obtenu des prix littéraires, sur les Bretons de l'Académie française. On cite également les romans d'auteurs extérieurs qui se passent en Bretagne. Un beau travail que deux Conseils généraux bretons, déjà, ont décidé de soutenir.

J.J.M.

◆ Un nouvel éditeur, quatre ouvrages



Les éditions Armeline viennent de faire leur apparition à Crozon. Elles publient d'emblée quatre petits volumes. Deux d'entre eux sont l'œuvre des Bretois Yves Le Berre et Jean Le Du.

Dans *Proverbes et dictons de Basse-Bretagne*, les auteurs ont classé dictons et proverbes par thème. Chacun est donné en breton, puis traduit en français. Une introduction claire nous explique leur fonctionnement et établit une typologie. L'ouvrage est illustré de dessins humoristiques (198 pages, 55 francs).

L'anthologie des expressions de Basse-Bretagne, dans leur contexte, de les commenter et de les expliquer.

D'autres livres sont des rééditions d'ouvrages historiques, *La Gaule Celtique* d'Albert Grenier est un ouvrage paru en 1945. L'auteur, professeur au Collège de France, était un spécialiste reconnu, bon pédagogue de surcroît, archéologue averti. L'éditeur ajoute une bibliographie complémentaire, car beaucoup de travaux importants ont été publiés depuis (94 pages, 50 F).



La colonisation de la Bretagne Armorique depuis la Bretagne Celtique insulaire. L'œuvre maîtresse de Nora Chadwick, l'historienne britannique enfin éditée en français. Souvent cité, le travail publié en anglais en 1965, a été repris depuis par nombre d'universitaires, en particulier Léon Fleuret (Les origines de la Bretagne, Payot, 1980). Il insiste sur l'arrivée des Bretons dans tout l'Ouest de la Gaule, sur la chronologie des migrations, sur la portée culturelle et identitaire de cette migration. Ces analyses lumineuses et claires méritent d'être lues, même si les historiens bretons contemporains les ont déjà abondamment vulgarisées (126 pages, 80 F).



◆ La bretonnité, une ethnicité problématique

Pierre-Jean Simon, professeur de sociologie à l'université de Rennes, publie un essai intéressant aux éditions Terre de Brume (210 pages, 109 F). Il y pose des questions importantes : Qu'est-ce qu'être breton, pour soi et en soi, et pour les autres. Il s'agit d'une démonstration argumentée, qui s'appuie sur un examen de 35 pages du concept d'ethnicité.

Les éléments de la bretonnité évoqués ensuite sont l'apparence physique, le costume, le nom, la famille, le lieu, le territoire, la langue, la religion, les attitudes politiques, le caractère et l'identité !

En finale, le sociologue examine la situation minoritaire et la réinvention de l'ethnicité. Ce travail de construction intellectuelle complète *L'identité bretonne*, de Ronan Le Coadic, avec moins d'appareils informatifs et documentaires, mais avec une mise en perspective générale stimulante.



◆ Ouessant, Bretagne extrême



Après Groix et Belle-Ile-en-Mer, Jacques Lescoat nous présente une troisième île bretonne suivant la même démarche, mi-poétique, mi-géographique, avec des dessins et des croquis.

Sa découverte devient la nôtre, de l'embarquement au Conquet à l'atterrissage au port du Stiff, du bourg de Lampaul au phare du Créac'h. On suit ensuite l'auteur le long des côtes ouessantines, de la baie de Beninou à Niou Uehella. Quand il observe la répartition de l'habitat, il nous explique en géographe-urbaniste ce que nous sentons plus confusément, l'harmonie exceptionnelle de l'architecture ouessantine.

Botaniste, il nous présente aussi la végétation, ses nuances chromatiques.

Du guide, ce livre comprend des passages en italique sur les aspects pratiques et chiffrés. De la rêverie poétique, il garde la légèreté. Les géographes sont souvent des généralistes à la culture très large (ch ou !). Cela rend encore plus ouverte et intéressante la démarche de Jacques Lescoat (110 pages, 58 F), servie par une maquette et une impression très soignées (éditions Finisterre).

◆ Un nouvel ouvrage sur Xavier Grall

Jean-Yves Guigot publie aux éditions Blanc-Silex un recueil d'articles, souvent de qualité, consacrés à Xavier Grall.

Roger Gicquel présente Grall journaliste dans un article chaleureux et riche. Jean-Yves Guigot s'attache à l'écriture poétique de Grall, à ses rapports avec Rimbaud. Marie-Josée Christien tente de faire un bilan actuel, sans complaisance, sur l'œuvre du poète de Bossiuan.

L'amateur de Grall découvrira avec intérêt ses correspondances avec Claude Huet et Jean-Claude Tourmay, et un inédit, la ballade de Trédudon. Et des fac-similés de correspondances.

La tonalité est critique et honnête. On en sait désormais un peu plus sur l'auteur du *Cheval couché*, sa pauvreté, ses faiblesses, ses fulgurances. (Blanc Silex, 124 pages, 98 francs).



Livres

◆ Un livre sur le camp de Conlie

Depuis près de 130 ans, l'affaire du camp de Conlie est devenue une sorte de mythe. Comme l'Histoire de Bretagne est peu enseignée, Conlie est devenu le symbole d'une histoire peu claire, non élucidée, mystérieuse. "Que s'est-il vraiment passé au camp de Conlie ?" me demandait récemment encore une quinquagénaire. La parution du livre de Philippe Le Moing-Kerrand devrait permettre de lui répondre plus facilement.

Entre tabou et légende

Il s'agit d'une question épineuse, hautement politique, entre le tabou et la légende. Pour les historiens nationaux républicains et les manuels scolaires, il ne s'est rien passé à Conlie. Pour les nationalistes bretons, il s'agit d'un quasi génocide. Bizarrement, on a peu publié de travaux historiques sur Conlie. L'ouvrage de base était d'inspiration bretonne, *L'étrange aventure de l'Armée de Bretagne*, de Camille Le Mercier d'Erme, sérieux, produisant ses sources, ajoutant des conjectures politiques non vérifiées (1937, réédition 1975), aussitôt critiqué par un tenant du national républicanisme, A. Rébillon (article dans les Annales de Bretagne).

Philippe Le Moing-Kerrand commence par un récit général intéressant, vivant, subjectif de l'histoire du Second Empire finissant. Cela occupe plus du tiers du livre. Puis il évoque la création de l'Armée de Bretagne, par un décret du gouvernement de la Défense nationale, dirigé par Gambetta, l'arrivée progressive de plus de 50 000 Bretons entre novembre 1870 et janvier 1871, la rareté des armes, l'instruction militaire réduite, la vie dans la boue, à Kerfank.

Une étude minutieuse des documents officiels et des témoignages écrits permet à l'auteur de retracer cette affaire pitoyable, avec un Emile Keraty ambitieux, flamboyant et hésitant, qui suscite une hostilité croissante à la tête de l'Armée et au gouvernement de Tours, lesquels mesurent de plus en plus leur aide financière et en armement.

Les 10 000 soldats envoyés au combat près du Mans seront pris dans la débâcle générale et accusés par Gambetta d'avoir mal résisté. Beaucoup de Bretons mourront d'épidémie, dans la boue d'un camp mal situé. Mais beaucoup moins qu'on l'a dit, affirme l'auteur, qui produit des listes de noms.

Rien de spécifique

Il montre l'incompétence des responsables, l'inertie, la désorganisation d'une armée française en déroute, l'hostilité des bureaux à l'endroit de Keraty et de quelques-uns de ses proches. Mais il ne trouve aucune hostilité du pouvoir vis-à-vis des Bretons si nombreux à avoir rejoint l'Armée de Bretagne, aucun projet autonomiste chez les dirigeants du camp et leurs troupes. Il est plus convaincant sur le second point que sur le premier. Glâchis militaire et humain, comme ailleurs, telle est l'analyse de Philippe Le Moing-Kerrand, qui a eu le mérite d'aller sur le terrain et de parcourir une foule d'archives. Il en reste un goût d'inachevé : des pièces et des propos troublants restent à élucider (1). Pour l'auteur, il y a eu gabegie et inconscience, mais par d'Affaire du camp de Conlie. A voir...

J.J.M.

185 F chez l'auteur (Loperhet, 56400 Plougoumenet).

(1) Notamment produits par Camille Le Mercier d'Erme, grand absent du nouveau livre, qui utilise pourtant les mêmes références et les mêmes archives.



◆ Les folles agapes de Nantes au clair de lune

1927 à Nantes. Proche des radicaux, Paul Bellamy, qui dirige la ville depuis 1910, a été difficilement réélu en 1925. Le clivage droite-gauche, exacerbé par la question religieuse, fait craquer le vernis de l'Union sacrée. Deux événements bien différenciés d'apparence vont prendre dans ce contexte des allures de scandales.

Le premier, en janvier, affecte la réputation d'une dizaine de « grandes familles » nantaises, dont une soirée privée, organisée au château de la Cloze, dans la banlieue ouest de la ville, tourne à l'orgie. L'écho des beuveries au champagne et des débordements sexuels des participants contournent la pesante censure des grands quotidiens de l'époque. Le scandale est d'autant plus grand que ces familles sont les fleurons de la droite cléricale et pudibonde.

Le second, en novembre, connaît son paroxysme avec le descellement et la mutilation d'une statue de bronze placée depuis peu devant le monument aux morts. Cette allégorie de « la Délivrance » souffre d'un vice rédhibitoire : elle est nue. Comment nos bonnes familles pourraient-elles supporter cette atteinte aux bonnes mœurs et au sacrifice des poilus ? Dans le commando mo-



bilisé pour réparer l'outrage, on retrouve plusieurs des noms cités lors du premier scandale.

Jean-Louis Bodinier, agrégé d'Histoire et professeur à Nantes, et Didier Guyvarc'h, docteur en Histoire et maître de conférences à Rennes, analysent avec beaucoup de précision le développement de ces deux affaires, le rôle qu'y jouent les journaux et bulletins, et à travers eux les forces politiques et sociales, dont l'Eglise. On suit avec intérêt la démarche politique du « Travailleur de l'Ouest », l'hebdomadaire socialiste, qui pointe avec allégresse les contradictions de la bourgeoisie dominante.

Et bien au-delà de l'anecdote, on suit aussi les auteurs lorsqu'ils mettent en lumière les ressorts profonds de ces scandales, qui touchent notamment à la place de la femme, ou au sens et à l'impact de la mort, dans une société dont la guerre vient d'accélérer brutalement l'évolution.

M. F.

Les folles agapes de Nantes au clair de lune, de Jean-Louis Bodinier et Didier Guyvarc'h. Editions Apogée, 98 F.

R.B. Services

Concerts Carlos Nunez et les Triskell

● **SAMEDI 4 MARS à QUIMPER au Pavillon - à 20 h 30**
Concert de TRISKELL qui fêtera ses 30 ans de carrière - CARLOS NUNEZ

Fest-Noz avec les FRERES MORVAN et BLEIZI-RUZ
Entrée 148 F - CE 128 F Points de vente habituels - 3615 BILLETTEL

● **MERCREDI 8 MARS à PLŒUMEUR (56) - SALLE OCEANIS à 20 h 30**
CONCERT DE TRISKELL qui fêtera ses 30 ans de carrière - CARLOS NUNEZ

Entrée 148 F - CE 128 F - points de vente habituels

● **VENDREDI 10 MARS à SAINT-RENNAN au CENTRE CULTUREL à 20 h 30**
CONCERT DE TRISKELL qui fêtera ses 30 ans de carrière - CARLOS NUNEZ puis FEST-NOZ avec les SONERIEN DU +

sonneurs
Entrée 148 F - CE 128 F - points de vente habituels

● **SAMEDI 11 MARS à RENNES au LIBERTE à 20 h 30**
CONCERT DE TRISKELL qui fêtera ses 30 ans de carrière - CARLOS NUNEZ

Entrée 148 F - CE 128 F - points de vente habituels

● **VENDREDI 17 MARS à "L'ELYSEE-MONTMARTRE", 72 Bd de Rochechouart, 75008 PARIS à partir de 23 heures.**

"SPECIAL ST-PATRICK" avec TRISKELL - CARLOS NUNEZ et LES SONERIEN DU +
Locations aux points de vente habituels.

> Il est possible de réserver par courrier auprès de l'organisateur (prix CE pour les lecteurs du Peuple Breton à 128 F) en envoyant un chèque et enveloppe timbrée pour réponse à SARL Alan Johanes - BP 12 56520 Guidel - renseignement au 02 97 64 64 09 (du mardi au samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures).

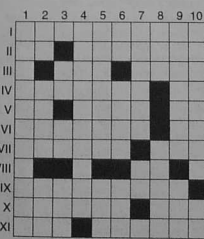


Les Triskell.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 122

(Certains mots sont en breton - Réf. dictionnaires de R. Hénon, P.J. Hélias et F. Favreux)



HORIZONTALEMENT : I. Cette ville du Finistère constitue l'un des sites les plus visités de France. - II. A bout de résistance, Aristide Briand en fut un remarquable exemple. - III. Au cœur de St Fiacre. Une réunion bien engagée. - IV. Dans un titre de l'écrivain nantais Hugues Rebéll. Inversé à pu parfois passer pour un écrivain canadien. Refus grand-breton. - V. Terme de marine, Inversé, corsaire malouin (Initiales). - VI. Compositeur né à Paramé en 1877 ; Adverbe. - VII. Lettres d'Étel. - IX. Ce chef chouan avait participé à la guerre d'indépendance américaine. - X. Loin d'être intéressé ; Relie. - XI. A Nantes pour l'UDS ; Au XV^e siècle, cet évêque fit rebâtir le célèbre Kreisker, détruit par les Anglais en 1375.

VERTICALEMENT : 1. Clisson, Du Guesclin, Richemont, etc. - 2. Prêt à consommer. En Breton, ce sont les humains et non l'eau qui y circulent. St-Hervé le remplaça par son prédateur. - 3. Pour un Breton, le nom de ce personnage d'Herman Melville évoque bel et bien l'échappée d'une certaine baigneuse blanche ; Signifient amour dans le langa-

ge des fleurs. - 4. C'est principalement à lui que l'on doit le renouveau de la musique bretonne. - 5. Mettre de l'ordre dans la cité ; Inversé : fut une arme efficace pour Jeanne de Flandre. - 6. Conjonction optative ; Direction ou siège suivant le sens ; Multiple nos visiteurs. - 7. Désordre à Nantes ; Article défini contracté. - 8. Inversé : au nord du pays nantais ; Indispensable aux marais salants. - 9. De tels parapluies ne sont vraiment pas superflus lorsque le crachin s'installe ; Plate-bande. - 10. Appendices natatoires des crustacés ; Article défini contracté.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 121

Horizontalement : I. LE TROCCOER - II. AVAUGOUR - III. NA, C-CHOARIG - IV. NNO (ONN) - APRE - V. IG, EMET - R.S. (ROBERT SURKOUR) - VI. OIES, RIBOIT - VII. NL, SCAER - VIII. NEVE, TRIER - IX. ASE ; EI - ENO - X. GOUROU - XI. SEVERN - EER

Verticalement : 1. LANNIONNAIS - 2. EVANGILES - 3. TA, VERV - 4. PUC, ESSE - 5. OCHAM, EGR - 6. COOPERATION - 7. QUARTIER - 8. URRE (ERRU), BRIERE - 9. RO, ENOE - 10. RAGISTOROUR

P.B. Services

Kan ar Bobl



CONCARNEAU
Le 13 février 2000

Pour le Kan ar Bobl 2000, la rencontre du pays de Basse-Cornouaille (Aven-Fouesnant-Glazig-Bro Vigoudenn- Le Cap-Rouzig-Crozon-Dardouf) aura lieu -et c'est la première fois- à Concarneau, au C.A.C. de 14 à 19 h. Elle est organisée par "Tud Bro Konk".

Les participants peuvent concourir dans les catégories : chant à écouter, chant à danser, solo, harpe, duo, scolaires, etc. Renseignements et inscriptions :

☎ 02.98.50.64.84
☎ 02.98.97.66.35

Exposition



L'exposition "Pesketa en Aod" (Pêche à pied et usages de l'estran)

déjà évoquée dans le P.B. est jusqu'au 30 mars au Musée des Missions de PLOUGUERNEAU les samedi et dimanche de 14 à 17h

Concours de nouvelles

En breton et en français



Dans le cadre des journées culturelles du Pays de Lorient, Englev Bro an Oriant et la Médiathèque de Lanester organisent un concours de nouvelles, ouvert à tous, à partir de 18 ans.

Le thème de la nouvelle en breton est libre. Le thème de la nouvelle en français devra avoir un rapport avec la Bretagne.

Renseignements :
☎ 02.97.76.14.32
☎ 02.97.21.37.05

Trophée Warock



Le prochain trophée aura lieu à PLESCOP près de Vannes, les 24, 25, 26 février 2000

Concours de groupes musicaux, concours d'accordéon, violon, harpes celtiques, concours laride pour sonneurs, couples, etc. Expositions. Tout le monde est récompensé : pleins de cadeaux, des stages à gagner, etc.

Renseignements :
☎ 02.97.60.78.36

Portes ouvertes

Les Ecoles DIWAN du Mor-bihan organisent une journée

"Portes ouvertes"

le samedi 12 février de 10h à midi.

Toute personne intéressée par le système Diwan pourra rencontrer des parents et des enseignants. Afin d'assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles, les pré-inscriptions des enfants de plus de 2 ans pourront être prises dès ce jour.

☎ 02.97.42.65.04

Offre d'emploi

L'association Diwan Bro Naoned recrute sur un poste contrat Emploi Jeune d'urgence

UN ANIMATEUR BILINGUE

Missions : assurer et animer l'accueil périscolaire (matin, midi et soir) ; assister les enseignants sur le temps scolaire ; animer le centre de loisirs

Profil : Aptitude avec les enfants ; bilinguisme, parlé, lu, écrit ; niveau BAC ; qualification BAFA acquise ou aptitude à suivre la formation.

Rémunération : Base SMIC

Lieu de travail : Nantes

Candidature manuscrite et C.V. détaillé à adresser à : AEP DIWAN BRO NAONED, 160, rue du Corps de Garde, 44100 NANTES.

Festoù-noz



Le 4 février à QUIMPER
Salle du Chapeau Rouge
Fest-noz de Ti-Ar-Vro,
de l'École de Musique et
de Dastum Bro-Gerne.

Le 12 février à CONCARNEAU
Centre des Arts et de la Culture



Kurun

KURUN fait ses adieux à la scène Fest-noz avec Alain Penneec, les frères Hénaff, les frères Quérel, le Bagag du Moulin Vert, etc.

Le 26 février, à 21 h,
à PLESCOP (56)
FEST-NOZ

DU ROUE WAROCK
avec Skeduz, Spontus, Splann,
Tri Quiquin.

Offre d'emploi

L'association Diwan Bro Naoned recrute sur un poste contrat Emploi Jeune un

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Missions : promouvoir l'école Diwan de Nantes ; développer les financements existants et en chercher de nouveaux ; assurer des travaux de secrétariat et de facturation.

Profil : Baccalauréat minimum ; esprit d'initiative ; aptitude à la communication, au relationnel ; capacité à utiliser l'outil informatique. L'intérêt pour la langue et la culture bretonnes sont nécessaires.

Rémunération : Base SMIC

Candidature manuscrite et C.V. détaillé à adresser à : AEP DIWAN BRO NAONED, 160 rue du Corps de garde, 44100 NANTES.

Courrier

"Comme tout le monde, j'ai observé l'introduction de la publicité pour l'alcool dans les deux derniers numéros du P.B.

Je ne peux penser que l'U.D.B. souhaite une augmentation de la consommation alcoolique en Bretagne. Et pourtant.

L'argent n'a pas d'odeur, c'est connu ! Mais, tout de même, dans le "Peuple Breton", ça surprend ! Bon vent quand même."

Jean Renault,
Orvault (44)

Merci du souhait final. Nous avons apprécié ce rappel à l'ordre, venant du pays du Muscadet... Et nous sommes certains que vous êtes aussi sévère pour les organisateurs de festoù-noz ou pour les hebdomadaires de toute la presse française. Réserver votre (légitime) indignation au seul (et pauvre) P.B., ne serait pas très "sport". La question est celle-ci : la publicité de couverture du P.B., nous "paye" le surcoût de la couleur en couverture. Devons-nous y renoncer ? Que nos lecteurs s'expriment, s'ils le désirent, sur ce sujet.

"Ma mère, à qui j'avais offert le numéro de novembre du P.B., m'a dit avoir lu votre revue avec beaucoup d'intérêt et particulièrement les articles en breton qui relaient avec exactitude des faits qu'elle avait vécus.

Puisse-t-elle, grâce à vous, continuer à lire cette belle langue, chère à nos cœurs de bretonnants. Quant à moi qui n'en maîtrise que le parlé, je me promets par le biais de ces articles à petites doses, d'en compter un jour l'écriture."

Renée L.V.B.,
Redon

"Le 23 mars 78, je découvais dans le "Monde" le texte suivant, signé d'un lecteur : "Si j'étais Breton, j'aurais mal de ces marées noires qui ne se reproduiraient plus mais qui n'en finissent pas de souiller la dentelle des côtes finistériennes.

Si j'étais Breton, j'entrerais dans la grotte de la colère où s'en vont mourir les oiseaux mazuautés...

Si j'étais Breton, j'aurais l'impression de m'être fait avoir, comme l'oiseau qui imagine que tout ce qui est bleu est libre..."

Et justement : je suis Breton."

Institutrice à Larmor-Plage (56) à cette époque là, j'avais fait apprendre ce texte à mes élèves de CE2, qui mettaient beaucoup de cœur à le dire. 21 ans après, je retrouve ce texte dans mes archives. Il est d'une actualité révolutionnaire. Comment puis-je le faire apprendre aux enfants d'aujourd'hui ? Comment leur dire que dans un monde où la technologie est si avancée, il est un domaine où rien n'a changé pendant toutes ces années : la spéculation de l'argent l'emporte toujours sur la sécurité des hommes et de la planète ?
Salutations bien bretonnes."

Marie-France Jaffredo,
Lannion

PETITES ANNONCES

Nous ouvrons désormais une rubrique de petites annonces à tarif unique : 60 F (par chèque, avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Nécrologie

Adieu, Michel



Michel Léon nous a quittés au mois de janvier.

Il était devenu membre du bureau politique après le dernier Congrès, choisi comme second représentant par la fédération de Loire-Atlantique.

Depuis quelques mois, son visage devenu trop pâle s'était fait plus rare. Miné par la maladie, Michel restait pourtant au combat.

Les questions liées à la réunification de la Bretagne trouvaient chez lui un écho vigilant et passionné. Ses dernières lettres, dont l'une adressée à notre journal, en témoignent.

C'est cette même passion souriante et opiniâtre qui lui avait imposé comme un devoir de solliciter, en 1988, malgré une santé déjà fragile, des responsabilités nationales.

En te disant adieu, Michel, nous assurons ton épouse de toute notre amitié.

La passion que nous partageons te fera vivre encore longtemps parmi nous.

M.F.

Miziou du !



J'ai retrouvé dans mes archives une vieille affiche de la SEPNB dont je vous livre le contenu (si on peut dire) car vous risquez de ne pas la revoir (si elle y est) au musée de l'affiche de Locran puis que le nouveau Conseil Général du Finistère s'active pour lui couper les vivres.

Il s'agit d'une promotion pour des "Grands crus bretons millésimés". Vente directe du propriétaire au consommateur avec conditions spéciales pour les associations et les collectivités locales.

La première offre concerne un Château Torrey-Canyon dit "BP du Granit Rose", daté de 1967, cuvée réservée, Importateur-Exportateur "Barracuda Tanker Coporation" de Los Angeles. Adresse postale à Monrovia Libéria, 40 millions de bouteilles à la disposition des consommateurs.

De l'année 1976, deux produits sont présentés :

Le château OLYMPIC-BRAVERY, "Domaine d'Ouessant", sous le nom d'Onassis, appellation FUEL LOURD contrôlée. Production "Kiron Panama S.A." Importateur-Exportateur : Adresse postale : Monaco Monrovia Libéria, 1,6 millions de bouteilles.

Le Château BOEHLEN "R.D.A. de Cornouaille", brut Vénézuélien, Domaine de Sein. Importateur-Exportateur R.D.A. Berlin-Est. 13 millions de bouteilles.

Enfin, pour 1978, du Domaine de Men Goulven, un château Amoco-Cadiz "Shell Portsal". Appellation Brut Léger contrôlée. Importateur-Exportateur : Amoco-Chicago-USA. Adresse postale toujours à Monrovia Libéria, 300 millions de bouteilles. Record battu toutes catégories.

On savait les Bretons gros consommateurs, mais depuis le temps que ça dure et après la dernière livraison en "Château Côtes sud" il est véritablement temps de faire quelque chose pour la santé publique.

D'autant plus que les derniers mois noirs nous ont envoyé bien d'autres produits d'un goût douteux comme :

Les voux de J.P. Chevenement avec Napoléon et Jeanne d'Arc.

Des promotions sur la Totalassothérapie chez soi : "Achetez un flacon, vous en recevrez 30 tonnes".

Une seule bonne nouvelle durant les mois noirs, l'immense succès de la manif organisée par la Fédération de la "libre pensée" le 11 décembre. Ils ont rassemblé, près de 150 "pèlerins", (108 selon la police) accourus des quatre coins de "l'hexagone" dans la ville lumière pour lutter contre l'obscurantisme qui envahit la République... juste avant les pannes d'électricité. Madame Soleil disparue, côté prévisions ils en connaissaient un rayon...

AL LOUARN

PEUPLE BRETON SERVICE

A notre local de Saint-Brieuc, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du **Peuple Breton**. Ses permanences ont lieu :

**Lundi et Vendredi :
de 9 h à 11 h 30 / 14 h à 16 h 30
et le mardi de 14 h à 18 h**

Si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler

Tél. / fax / répondeur :
02 96 61 54 11

EXCEPTIONNEL
**Le PB
vous offre
50 places
de concert
gratuites**

Pour assister gratuitement aux concerts des Triskell et de Carlos Nunès à Quimper (le 4 mars), à Plomeur (le 8 mars), à Saint-Renan (le 10 mars), à Rennes (le 11 mars), à Paris (le 17 mars), le PB offre **gratuitement** 10 places par concert.

Elles seront attribuées aux 10 premières demandes (par concert) reçues à notre adresse : Le Peuple Breton, 9 rue Pinot-Duclos, 22000 Saint-Brieuc, le cachet de la poste faisant foi.

Précisez bien à quel concert vous désirez assister (1 seul). Une seule demande par lettre.

En cas d'ex-aequo, il sera tiré au sort parmi les demandes reçues le même jour.

Abonnez-vous au Peuple Breton !

NOM _____		Prénom _____	
Adresse _____			
<input type="checkbox"/> Souscrit un abonnement <input type="checkbox"/> un réabonnement tarif normal : 200 F - tarif de soutien : à partir de 220 F - étranger : 240 F et plus - étranger par avion : 270 F et plus à partir de N° inclus	<input type="checkbox"/> Prélèvement automatique mensuel <input type="checkbox"/> minimum 20 F <input type="checkbox"/> de soutien : 23 F - 25 F - 35 F (Joindre un relevé d'identité bancaire)	<input type="checkbox"/> Ci-joint le règlement par : <input type="checkbox"/> chèque postal <input type="checkbox"/> chèque bancaire <input type="checkbox"/> mandat-lettre à l'ordre du "Peuple Breton/Pobl Vreizh"	
9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76			

Culture

Musiques de Celtie

CAPERCAILLIE - GET OUT. (Survival Records SURCD 016 - Celtic Distribution).

capercaillie get out



Encore, allez-vous me dire ! Et oui, encore un disque de Capercaillie ce mois-ci. Ils sont décidément très prolifiques ces oiseaux des Highlands. (Capercaillie est le nom gaélique de la grouse d'Ecosse). En fait pas vraiment, car l'album qui vient de sortir n'est pas à proprement parler une nouveauté.

En effet, précédemment paru en 1992, l'album **Get Out** était une compilation de morceaux enregistrés en live, et de chansons rares, et il comprenait bien entendu plusieurs de leurs "tubes" dont *Coisich a' Fhain*, chanson traditionnelle de foulage du tweed, premier morceau en gaélique à entrer au top 40 britannique.

Cet album ressort aujourd'hui, mais votre plaisir sera total lorsque je vous aurai dit que cinq morceaux entièrement nouveaux ont été ajoutés à l'album initial, deux reels traditionnels, et trois chansons, une en anglais et deux en gaélique. Ces dernières vous permettront une fois de plus de retrouver la voix de cristal de la diva écossaise, Karen Matheson.

A noter également la refonte de la pochette. Si vous n'avez pas encore fait l'acquisition de **Get Out**, profitez dès maintenant de l'aubaine, en attendant la sortie prochaine (sic) de leur treizième album.

CONOR BYRNE - WIND DANCER. (Newberry Recording CB 001).

Un proverbe irlandais affirme que l'héritité est sensible même dans les yeux d'un chat. Avec de si beaux yeux clairs, nul doute que celle de Conor Byrne doit transparaître dans les siens. Et dieu sait si ce jeune flûtiste dublinois, âgé d'une vingtaine d'années à peine, porte une héritité de poids. Issu d'un clan de musiciens, ses oncles maternels ne sont rien moins que les célèbres chanteurs Christy

Moore et Luka Bloom. Ses grand-mères et mères, Nancy et Eilish Moore étaient elles-mêmes chanteuses réputées. Et au sein de ce clan familial, ro-dait également une autre peinture de la musique irlandaise, en la personne de Donal Lunny.

Avec de tels antécédents, le jeune Conor ne pouvait éviter de tomber dans la musique. CQFD. Dès l'école gaélique qu'il fréquente, il est initié au tain whistle, et quelques années plus tard, le voilà déjà qui excelle à la flûte traversière en bois.

Ce cheminement ne pouvait que déboucher sur un premier album, **Wind Dancer**, que Conor Byrne a réalisé avec l'aide de ses deux oncles et de quelques autres musiciens de renom, parmi lesquels Maire Breathnach au fiddle, Paul Kelly à la mandoline, Liam O'Maolain au bodhran ou Cathy Jordan, la voix du groupe Dervish.

Le résultat est à la hauteur des espérances, puisque c'est un véritable petit bijou que tout ce joli monde a produit là. En 14 morceaux et une quarantaine de minutes, la dextérité de Conor Byrne n'a d'égale que la brillante de son jeu musical.

Citons quelques plages inoubliables : *Lonely Streets*, *Wind Dancer*, *Birdman* dédié à Frankie Kennedy, feu flûtiste d'Altan, ou encore *Fadhraic The Fiddler* appris de sa propre mère. Les mélodies coulent naturellement de ses flûtes, dont les sonorités sont pour Conor « douces comme un miel de bruyère ». Des instruments dus au talent du luthier britannique Caris Wilkes, tout comme ceux de J.M. Veillon.

Que dire de plus, sinon ajouter que le CD est réalisé par le label Newberry, label créé par Christy Moore. Un disque de tout premier plan.



SHANTALLA. (Wild Boar Music WBM 21004 - Celtic Distribution).

Nos voisins belges sont depuis quelque temps, eux aussi des « accros » de la musique irlandaise, et l'apparition sur les scènes bruxelloises de groupes irlandais est là pour le prouver. Après Orion, groupe belgo-écossais, la nouvelle coqueluche du public belge se nomme **Shantalla**.

C'est un groupe formé d'Irlandais installés en Flandres, qui joue une musique irlandais-écossaise garantie authentique. **Shantalla** est la preuve vivante que la musique traditionnelle d'Irlande peut voyager bien loin de ses rivages d'origine.

Leurs concerts dégagent une énergie incroyable, et ils affichent une présence musicale rarement vue depuis les années du mythique Bothy Band, qu'ils ne sont d'ailleurs pas sans rappeler.



A l'image de leurs prestations, l'album qui vient de voir le jour, est lui aussi de très grande facture. Enregistré sous le label belge Wild Boar Music, il comprend à parts égales instrumentaux et chansons, pour la plupart écossaises. Parmi celles-ci, on retrouve un standard de Bothy Band, *Sixteen Come Sunday*. Et l'on a même la surprise de découvrir un andro breton, emprunté au répertoire de Tammies, en ouverture de l'album.

Les instruments sont classiques, allant du uilleann pipe au fiddle, en passant par le bouzouki, le bodhran ou les flûtes, mais la virtuosité des interprètes n'a rien à envier à des groupes comme Dervish ou Nomos.

Lorsque l'on sait par ailleurs, que les membres de **Shantalla** ne sont pas encore professionnels, on imagine sans peine la qualité du prochain album, déjà en préparation pour le milieu de l'année 2000.

Philippe COUSIN

Jacques PELLEN : «A Celtic Procession Live» (Naive, Y 225 080)



Belle brochette que celle qui figure au dos du livret de ce CD, enregistré en public – comme son titre l'indique – lors des vingt-huit Tombées de la Nuit rennaises. Ce concert, regroupant, aux côtés de Jacques Pellen, une bonne quinzaine des meilleurs musiciens bretons (Dan ar Braz, Erik Marchand, Ronan Le Bars, Kristen Nogués, Nicolas Kemener, les Frères Guichen, Dominique et Jacky Molard, Stéphane de Vito, David Pasquet) et quelques invités de marque (Paolo Fresu, Ichiro Onoé, Jean Mathias Petit) ce concert, magnifique, méritait assurément que la trace en soit conservée.

D'une station à l'autre, Jacques Pellen nous fait cheminer à travers un répertoire de standards bretons, traditionnels ou contemporains. Les compositions sont signées Dan ar Braz – pour «To Roly» et une nouvelle version d'«Orgies Nocturnes» – Ar Re Yaouank – avec «Brazil Positives» ou «Hungry Hill» – Kristen Nogués – «Al Lemmer» – ou Soig Sibénil... mais – tout comme sur «Eliza» ou «Pont Kalek» – le guitariste de jazz qu'est Jacques Pellen sait y apporter juste ce qu'il faut d'inspiration novatrice. Un grand moment de musique bretonne. Une nouvelle pierre blanche dans une production pourtant déjà riche.

Isabelle MOIGN - Corinne AZILIS : «Oh la l'eau» (Production Saje et Compagnie)



Dépasser le simple slogan – «L'eau c'est la vie» – pour agir et convaincre. La Compagnie Saje a ainsi décidé de passer à l'acte et de

Jelaouit

par Pierre Morvan

PLAFOND

C'est Trad Magazine qui livre l'info. Début octobre, quelques énergumènes, genre skins bas de plafond, ont perturbé un concert de Faubourg de Boignard, au motif que sa musique métissée-épice⁽¹⁾ n'était pas à leur goût... Inspirés (1) par la présence d'un joueur de cornemuse au sein du groupe, ce qui en terre morvandelle n'est pas fait pour surprendre, et énervés par un morceau au titre évocateur, «Faubourg de Barbès», les skins réclamaient «du breton, du celtique!».

De quoi donner quelques munitions supplémentaires aux étriqués de Charlie-Rama et compagnie... Sauf que, renseignements pris, les perturbateurs, issus du milieu skinhead dijonnais, n'avaient rien à voir, ni de près, ni de loin, avec le public breton, qui, lui, a l'habitude des musiques mélangées et des brassages que revendique Faubourg de Boignard. Et qui en redemande!

mettre en spectacle, en livret et en chansons, la «merveilleuse histoire de l'eau». Ce CD trois titres qui accompagne un petit bouquin joliment illustré par Jean Moign, ne donne qu'un mince aperçu des multiples talents déployés par Isabelle et Corinne. L'ensemble respire la fraîcheur et sait pointer du doigt la folle des hommes afin de prévenir tout et chacun que l'eau et donc la vie sont menacées. De quoi donner à nos chers petits et aux plus grands le goût de l'eau, de l'eau pure, bien sûr. Pédagogique et... désaltérant.

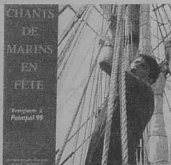
TARGAS : «Back to the Futu-Futu» (Kabab, TAR98)



Changement radical de décor avec Targas qui nous propose son rock ethnique férocement rageur, forcément dérangeant. Changement de personnel aussi puisque, depuis

«Buffalo Reel»⁽²⁾, Per Taliec et Mike Kelly ont quitté la meute, remplacés par Yves Manchec (flûtes) et Stéphane Garry (basse). Le nouveau Targas s'y entend pour faire alterner débordements d'énergie pure, souvent passés au fil de l'Irlande, et plages plus sereines, quand l'animal regagne sa tanière pour un repos bien mérité. Un retour apprécié.

CHANTS DE MARINS EN FÊTE : «Palmipol 99» (Le Chasse Mare/Ar Men, SCM 043)



Avec ce second CD – le volume 15 de la prestigieuse «Anthologie des Chansons de Mer» – consacré penn da benn à leur festival estival, les Paimpolais (et les Paimpolaises) ne devraient plus toucher terre. Difficile en effet de trouver meilleure référence pour un rassemblement qui, selon Michel Collet, est considéré «comme

l'un des plus importants du monde en matière de chants de marins... Gare aux chevilles!

Le disque fait une large place à l'un des thèmes forts de l'édition 99, un «tour des côtes bretonnes en chansons» et vingt concerts originaux et permet ainsi d'entendre tour à tour Taillevent, Manglo, les Gonistes, la Boulze, Brou-Hamon et Quimbert, Erik Marchand... Sans oublier les locaux de l'épave, les Souillés de Fond Cale, pour un hommage à Stan Huguill, et Louis-Jacques Suignard avec une très belle chanson en breton, «Vais ar Valtiski» inspirée de l'odyssée du Baltisky 22 et de son équipage russe abandonnés dans le port de Tréguier pendant plusieurs mois. La cinquième édition s'annonce déjà: rendez-vous les 3, 4 et 5 août 2001 pour la première Fête du Chant de Marin du 3^e millénaire...

Nolven LE BUHÉ : «Komz a Raer Din...» (Coop Breizh, CD 891)



Une nouvelle voix de Bretagne s'éleva... Née native du Pays Vannetais, installée en Centre Bretagne, Nolven Le Buhé est loin d'être une inconnue. Habitée des festoù-noz de son bro d'accueil, on a pu l'entendre aux côtés d'Erik Marchand⁽³⁾ et elle ne dédaigne pas, à l'occasion, de faire un galop d'essai avec ses amis de Loened Fall qui l'ont d'ailleurs invitée sur leur CD⁽⁴⁾.

Elle a choisi cette fois de revenir aux sources en explorant le répertoire de son douar d'origine. Et, précise Erik Marchand qui présente l'album, si «certains n'entendront dans ce disque que l'expression d'une tradition immuable», d'autres «y trouveront une interprétation personnelle et actuelle de gwerziou ou de chants à danser» pour lesquels elle se fait accompagner par Marthe Vassalo. Avec «Komz a Raer Din» Nolven nous offre un bel instant d'émotion pure.

Pierre MORVAN

- (1) PB n° 396, décembre 1996
- (2) PB n° 418, octobre 1998
- (3) PB n° 413, mai 1998
- (4) PB n° 420, décembre 1998

LE BRETON, la jeunesse d'une vieille langue

quelques regards dans une histoire longue et mouvementée

Préface de R. Lafont

Le breton est-il vraiment une langue? De quand datent les premiers textes en breton? De quels sujets traite la littérature écrite en langue bretonne?

Pourquoi la République actuelle veut-elle faire disparaître la langue bretonne? Le lecteur trouvera ici des réponses claires et précises à chacune de ces questions, et à bien d'autres...

LES DEUX POUR 80 F

(franco de port)

Expédié à l'acheteur ou à une personne de son choix.
Règlement par chèque à expédier à :
P.P.B. - 9 rue Pinot-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC (avant le 31/01/2000)

OFFRE SPÉCIALE 2000

1 LA JEUNESSE D'UNE VIEILLE LANGUE

(Nouvelle édition) 59 F + port

1 UN CALENDRIER DES PRÉNOMS BRETONS (Nouveauté) 50 F (franco de port)

2000



Crédit Mutuel de Bretagne

Parce que la Bretagne est sa région



Quel est le rapport entre le chèque en breton, la tombola de deux mille et quelques associations, le pont de l'Iroise à Brest, le métro de Rennes et plus de 16 milliards de francs de crédits ? Ceux qui répondent "Aucun" et ceux qui donnent leur langue au chat ont tout faux. Les autres disent : CMB.

Et ils ont raison.

Sans doute y-a-t-il peu de banques en France affichant aussi clairement leur appartenance à une région et ayant leurs centres de décisions dans cette région. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie de cette catégorie-là et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il détient une place originale dans le paysage bancaire. A l'heure des méga-fusions et des hyper-regroupements, le CMB ne craint pas, une nouvelle fois, d'aller à contre courant.

Sommairement résumée, sa thèse est la suivante : ce n'est pas la taille qui fait la force, c'est la réactivité et la qualité de la réponse aux demandes des consommateurs. Alors, le CMB préfère nouer des partenariats. La formule lui laisse sa liberté de décision tout en lui permettant d'avoir une offre commerciale digne des plus grands (sans les lourdeurs de ceux-ci).

Deux Bretons sur cinq

En tout cas, cela lui assure une place de choix en Bretagne, auprès des grandes comme des petites entreprises, aux côtés de l'artisanat et de l'agriculture comme des particuliers et des professions libérales, en passant par les collectivités publiques et les associations. Au bout du compte, deux Bretons sur cinq font confiance au CMB qui, sur le seul exercice 1999, a accordé plus de 16 milliards de francs de crédits. Avec un tel ordre de grandeur, inutile d'insister davantage sur la participation de ce Groupe au développement régional et, partant, au financement de tous les grands projets, comme,

récemment, le pont de l'Iroise à Brest ou, en cours, le métro rennais.

Le développement ? Le sien. Et celui de la région

Le CMB pourrait sans doute se contenter de cela. C'est oublier que le développement est inscrit dans ses gènes. Son propre développement, bien sûr, et aussi le développement régional, étant entendu que l'un est au service de l'autre. Et que l'un ne va pas sans l'autre. En cinq ans, le Groupe a accueilli plus de 1 000 nouveaux salariés et, en trois ans, créé plus de 600 emplois, grâce au lancement d'une nouvelle activité - l'assurance-dommages - et à une réorganisation liée au passage à 35 heures (dès le 1^{er} janvier 1998).

Développement encore avec la création de filiales spécialisées qui ont leur Siège social en Bretagne et qui rayonnent sur tout le territoire national.

Du chéquier en breton à Internet

Développement toujours avec des initiatives dans le domaine du mécénat - au CMB, il est entendu que le monde de la culture et le monde de l'économie ont intérêt à se rencontrer -, comme dans le développement local. "Créaverir Bretagne", association créée par le CMB, soutient les projets de cette nature et l'opération "A 100 % pour les associations" ainsi que son prolongement le Challenge régional pour l'emploi, constituent une puissante contribution à l'action des associations, véritable ciment de la vie locale.

Développement enfin avec l'utilisation des nouvelles technologies. Première banque (au monde!) à proposer un véritable service bancaire sur Internet, le CMB supprime les frontières, dans l'espace comme dans le temps, et développe une proximité de tous les instants avec l'utilisateur.

Une dernière chose: le chèque en breton c'est aussi une initiative CMB. Entre ce chéquier et omb.fr il n'y a pas de différence. Sauf pour ceux qui considèrent que la modernité est à l'opposé de la tradition ou de l'enracinement !

Crédit  Mutuel
de Bretagne